

CHANTIERS PRIORITAIRES

LE GOUVERNEMENT RATISSE LARGE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8456 JEUDI 2 AVRIL 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CAP SUR LES URNES

Le nouveau Code est là

Page 3

MOUTONS IMPORTÉS

L'OFFENSIVE POUR CASSER LES PRIX

À quelques semaines de l'Aid el Adha, les ports algériens tournent à plein régime. Face à la flambée des prix et à une demande record, l'État accélère l'importation de bétail pour stabiliser le marché et garantir à chaque famille un accès au rituel. PAGE 4



GASPILLAGE SCOLAIRE

La seconde vie des cahiers est lancée

Page 2

ALGÉRIE- URUGUAY

Un nul au goût de certitude

Page 10

LE NOUVEAU LIVRE DE MAHDI BOUKHALFA

Bou-Saada, il était une fois la Cité du bonheur

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

APRÈS 6 ANS D'INTERRUPTION

Air Algérie relance la ligne Alger-Budapest via Vienne

LA COMPAGNIE aérienne Air Algérie a rouvert, hier, la ligne reliant Alger à Budapest (Hongrie), avec une escale à Vienne (Autriche). Cette liaison, suspendue depuis 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, a été inaugurée par un vol décollant de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumédiène.

Cette nouvelle liaison sera assurée deux fois par semaine, les mercredis à 10h30 et les samedis à 11h50, avec des vols retour programmés les samedis à 16h35 et les mercredis à 17h10, entre l'aéroport d'Alger et l'aéroport international Franz-Liszt de Budapest.

Cette décision fait suite au projet initialement présenté en décembre dernier, lors de la 4e session de la Commission mixte algéro-hongroise. Cette audience, centrée sur la coopération économique, technique et scientifique, avait permis de sceller la volonté commune des deux pays de faciliter les échanges humains et commerciaux.

Le PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, avait alors officialisé la reprise de la ligne aérienne, précisant que son exploitation est prévue pour le printemps 2026, constituant ainsi une étape majeure dans le plan d'expansion de la compagnie.

Présent à l'aéroport Houari-Boumediene pour le lancement de ce vol inaugural, l'ambassadeur de Hongrie en Algérie, Gabor Levente Szarka, a déclaré que cet événement constitue « un jalon essentiel dans les relations algéro-hongroises ».

Le diplomate a souligné que l'« amitié historique » entre les deux pays a trouvé un nouvel élan grâce à cette liaison, qu'il a qualifiée de « stratégique ». « Ce vol traduit une confiance mutuelle, facilitant la mobilité des chefs d'entreprise, accélérant les échanges commerciaux et ouvrant de nouvelles opportunités d'investissement », a-t-il ajouté, précisant que des discussions concrètes sont actuellement menées entre agences de voyage algériennes et hongroises pour développer le tourisme entre les deux pays.

Khalil A.

TICHY / BÉJAÏA

Opération de sauvetage délicate d'un navire étranger

LES CÔTES de la station balnéaire de Tichy, à l'est de Béjaïa, ont été le théâtre d'une opération de sauvetage périlleuse avant-hier après-midi. Pris au piège par une mer déchaînée, un navire appartenant à une société étrangère a frôlé la catastrophe avant l'intervention des secours. Le bateau, qui avait quitté le port de Den Djen (wilaya de Jijel), quelque temps avant, s'est retrouvé en difficulté alors qu'il naviguait à une vingtaine de kilomètres à l'est de Béjaïa, laquelle a enregistré des conditions météorologiques dégradées, avec une mer particulièrement agitée.

C'est ce qui a provoqué la dérive de l'embarcation qui ne répondait plus aux manœuvres, laissant peu de marge de manœuvre à l'équipage. A son bord, des passagers visiblement désemparés tentaient désespérément de rejoindre le port de Béjaïa. Le courant, particulièrement très fort dans cette zone du littoral, entraînait inéluctablement le Ferry vers les zones rocheuses peu profondes, menaçant de disloquer la coque. Dès que l'alerte a été donnée, le wali a installé une cellule de suivi et les autorités portuaires de Béjaïa ont déclenché une intervention d'urgence. Deux remorqueurs ont été dépêchés par les gardes-côtes depuis le port de Béjaïa pour porter assistance au bateau qui a failli échouer sur les récifs. L'équipage a réussi à stabiliser le bâtiment et le navire a pu retrouver une position sécurisée et éviter ainsi un naufrage sur les côtes de Tichy.

N. Bensalem

UNE CAMPAGNE DE COLLECTE LANCÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'EDUCATION

Halte au gaspillage des cahiers usagés

À l'approche de la fin de l'année scolaire, le ministère de l'Education nationale relance une initiative devenue incontournable, celle de la collecte des cahiers usagés. Le ministre, Mohamed Seghir Saâdaoui, a officiellement donné le coup d'envoi des préparatifs de la deuxième édition de la campagne nationale de récupération et de recyclage des cahiers et des livres non réutilisables, en présence de plusieurs membres du gouvernement et de partenaires institutionnels.



Un véritable problème de comportement.

Chaque fin d'année scolaire, le même spectacle se répète aux abords des établissements éducatifs : des piles de cahiers abandonnés, parfois déchirés et dispersés, jonchent les trottoirs. Un geste banal pour certains élèves mais qui traduit un véritable problème de comportement et de sensibilisation à l'environnement.

Face à ce phénomène, les autorités entendent réagir en structurant davantage les initiatives de récupération. « Il ne s'agit pas seulement de nettoyer mais d'éduquer », a souligné le ministre Saâdaoui, insistant sur la nécessité d'ancrer des réflexes citoyens durables chez les élèves.

Sur le terrain, ce constat est largement partagé. « Chaque année, je récupère des sacs entiers de cahiers encore utilisables devant le lycée de mon fils. C'est du gaspillage pur et simple », déplore Ahmed, père de deux adolescents. Il estime que les écoles doivent mieux encadrer les élèves à la fin de l'année pour éviter ces scènes.

Même son de cloche chez les élèves. Yacine, lycéen en classe de terminale, reconnaît que « beaucoup jettent leurs cahiers par habitude, surtout après les examens, comme une manière de tourner la page ». Mais il ajoute : « On commence à comprendre que ce n'est pas un bon geste, surtout avec tout ce qu'on entend sur l'environnement. »

Du côté des enseignants, le constat est tout aussi préoccupant. « C'est un phénomène qui se répète chaque année. Malgré les consignes, certains élèves continuent de jeter leurs cahiers dès la fin des examens », observe une enseignante de français dans un lycée public. Elle insiste sur la nécessité d'intégrer davantage l'éducation environnementale dans les programmes, pas seulement à travers des campagnes ponctuelles.

Pour Kamel, professeur de sciences naturelles, le problème est aussi culturel. « Les élèves ne mesurent pas toujours l'impact de leurs gestes. Quand on leur explique que le papier peut être recyclé et réutilisé, certains changent de comportement. Mais cela demande un travail continu », souligne-t-il.

Placée sous le slogan « Campagne nationale de récupération et de recyclage des cahiers usagés », cette opération vise à collecter les cahiers, livres et fournitures scolaires détériorés afin de les réintroduire dans un circuit de transformation encadré par le ministère de l'Environnement.

L'objectif ne consiste pas seulement à réduire le gaspillage mais aussi à promouvoir la culture du recyclage en milieu scolaire. L'expérience de l'année passée semble avoir porté ses fruits. Le ministre a, d'ailleurs, salué « le niveau de conscience élevé » des élèves, qui ont été nombreux à remettre leurs cahiers aux administrations scolaires au lieu de les jeter.

Pour Tasnim, lycéenne, cette initiative change, petit à petit, les choses. « L'année dernière, notre établissement a installé des cartons pour récupérer les cahiers. Du coup, on réfléchit avant de jeter », raconte-t-elle.

Une directrice d'école primaire à Boudouaou témoigne également d'une évolution encourageante. « Nous avons organisé une petite campagne interne avec les enseignants et les parents. Les élèves étaient fiers de participer. Cela montre que lorsqu'on les implique, ils adhèrent facilement », souligne-t-elle.

Pour cette nouvelle édition, les pouvoirs publics misent sur une mobilisation élargie. Outre le ministère de l'Education, plusieurs départements sont impliqués, notamment ceux de l'Environnement, de l'Intérieur et de la Jeunesse. Les collectivités locales, les associations de parents d'élèves et les organisations de la société civile, dont les Scouts musulmans algériens, seront également mises à contribution.

Une commission de coordination permanente sera chargée de suivre la mise en œuvre de la campagne à tous les niveaux, établissements scolaires, communes et wilayas, afin de garantir une organisation efficace dès le début des examens de fin d'année. Parmi les actions prévues, l'installation d'espaces dédiés à la collecte au sein des établissements scolaires figure en bonne place. Les cahiers et livres récupérés seront ensuite acheminés, en coordination avec les services de l'environnement, vers des unités de recyclage.

Le ministère de l'Environnement s'est engagé, de son côté, à assurer la transformation de ces déchets en produits valorisables, conformément aux nouvelles dispositions légales encadrant la gestion des déchets et la promotion de l'économie circulaire.

Pour certains parents, ces mesures doivent s'accompagner d'un suivi rigoureux. « Il faut que les établissements expliquent clairement aux élèves quoi faire de leurs cahiers en fin d'année. Sinon, ils continueront à les jeter dehors », estime Karim, père d'un collégien.

Un surveillant d'établissement ajoute : « Après les derniers jours de cours, on se retrouve souvent à nettoyer des quantités importantes de cahiers abandonnés. Cette campagne peut vraiment nous aider à mieux organiser les choses. » Selon lui, la réussite de cette campagne repose sur l'importance de changer durablement les mentalités.

Le ministère de la Jeunesse prévoit ainsi de mobiliser des réseaux de jeunes bénévoles pour mener des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement sur le terrain, car le défi aujourd'hui est de faire en sorte que le geste de jeter les cahiers, longtemps banalisé, cède la place à une démarche responsable et citoyenne. « Si on les sensibilise davantage à l'école, je pense que les élèves vont suivre », affirme une enseignante de maths au cycle secondaire. « Les campagnes sont importantes, mais elles doivent s'inscrire dans la durée. C'est en répétant les messages et en impliquant tous les acteurs qu'on pourra réellement changer les comportements », ajoute-t-elle. A travers cette initiative, les autorités espèrent non seulement préserver la propreté des établissements scolaires, mais aussi inculquer aux élèves les valeurs environnementales indispensables à la société de demain.

Lynda Louifi

APN

Le nouveau code électoral adopté

Le projet de loi organique relative au régime électoral a été adopté, avant-hier soir, par les membres de l'Assemblée populaire nationale. D'importants changements dans l'organisation des scrutins électoraux et référendaires en Algérie sont prévus par ce texte, qui modifie et complète les dispositions de l'ordonnance du 10 mars 2021. L'adoption, en séance plénière, a été retardée suite à un débat intense sur un article controversé, le 221, qui concerne les modalités de candidature au Conseil de la nation.

Pratiquement, les amendements ont concerné le rôle de l'autorité électorale, les missions délimitées de l'Autorité indépendante chargée des élections et ses rapports avec le ministère de l'Intérieur dans la gestion logistique des scrutins, la proportion des quotas pour les femmes sur les listes de candidature et les conditions d'éligibilité aux différentes échéances, dont notamment la situation vis-à-vis de l'administration fiscale.
A l'issue du vote, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport, Saïd Sayoud, a affirmé que ce texte « contribuera à consolider les fondements de la pratique démocratique, à travers la mise en place d'institutions élues fortes sans collusion avec l'argent sale ».
De son côté, le président de la commission des affaires juridiques, administratives, des libertés et des droits de l'homme a souligné que la révision de cette loi organique s'inscrit dans une dynamique globale de réformes visant à édifier un système électoral moderne, fondé sur les principes de transparence, de crédibilité et de neutralité, afin de renforcer la légitimité des institutions élues et de consolider l'Etat de droit.
Dans son rapport complémentaire, le rapporteur de la commission parlementaire a souligné que les membres de la commission ont examiné avec une grande attention les observations et propositions des députés lors du débat général. Ces échanges ont ainsi, selon lui, reflété « une conscience politique aiguë de la sensibilité et de l'importance de ce texte », lequel constitue un cadre juridique pour le processus électoral et garantit son intégrité et sa neutralité.
Il convient de souligner que dans l'exposé des motifs, le gouvernement explique que ces amendements visent à remédier aux lacunes et à prendre en charge les incohérences résultant de la pratique de l'organisation des différentes échéances électorales (présidentielle, législatives, locales et renouvellement partiel des membres élus du Conseil de la nation).



Un débat intense.

C'est dans cet ordre d'idées que les dispositifs concernant l'ANIE mentionnent qu'il s'agit de rendre ses missions conformes aux dispositions introduites par la dernière révision technique de la Constitution. La nouveauté du texte est la séparation des missions de l'ANIE de celles du département ministériel de l'Intérieur. Ainsi, on confie la mission du soutien matériel et logistique des opérations électorales et référendaires au ministère de l'Intérieur, et au ministère des Affaires étrangères concernant les élections à l'étranger, alors que l'Autorité électorale a des pouvoirs sur le déroulement de toutes les opérations électorales et référendaires, notamment les missions d'organisation et de contrôle.
Des clarifications sont introduites sur les délibérations de l'ANIE et ses prises de décision, après une restructuration interne prévoyant un organe de délibération et un autre exécutif. Le texte stipule que les personnels de l'Autorité seront soumis aux dispositions du statut général de la fonction publique, au lieu d'un statut qui leur soit propre, et les membres de son conseil doivent désormais justifier d'une expérience dans le domaine électoral. S'agissant de la parité hommes-femmes, le pourcentage de représentation de la femme sur les listes électorales a été réduit à un tiers au lieu de la moitié, prévu initialement. Le texte a introduit des dispositions transitoires pour dispenser les listes qui ne sont pas en mesure de remplir cette condition, en raison de la tenue des élections législatives dans deux mois et demi, suite à des revendications des partis politiques. L'autre réduction concerne le nombre de signatures requises, à 35 signatures au lieu de 50 pour les élections locales et à 150 signatures au lieu de 250 pour les législatives à l'intérieur du pays (100 signatures au lieu de 200 à l'étranger). Cette disposition ne concerne pas les listes de candidats au niveau des wilayas nouvellement créées.

Hachemi B.

HANDICAP, DESSALEMENT, ÉNERGIE, INNOVATION...

D'importants dossiers examinés par le gouvernement

LE PREMIER MINISTRE, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers sociaux, économiques et environnementaux, notamment la prévention du handicap, le suivi des grands projets structurants, l'eau dessalée pour Alger et Blida, la recherche et l'innovation, l'énergie, l'allocation chômage et la feuille de route du secteur de l'environnement. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministère.
Le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant la nature, le degré et la prévention du handicap, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la loi n° 25-01 du 20 février 2025, relative à la protection et à la promotion des personnes ayant des besoins spécifiques. Ce projet de texte vise à assurer la prévention précoce et pluridisciplinaire du handicap, permettant « l'identification de la nature et du degré du handicap afin de mieux prendre en charge les besoins de cette catégorie de personne ».
Dans le cadre du suivi de la réalisation des grands projets structurants, le gouvernement a, ensuite, examiné un projet de décret exécutif portant modification du tracé prévu par le décret de mars 2024, relatif à la déclaration d'utilité publique de la réalisation d'un système d'alimentation en eau dessalée destiné aux communes des wilayas d'Alger et de Blida, à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Fouka. Cette modification intervient suite aux « changements apportés au tracé initial en raison des difficultés rencontrées » lors de la réalisation du projet.
Une communication a été présentée sur le développement et la promotion des produits de recherche et d'innovation issus des établissements d'enseignement supérieur et des centres de recherche ayant démontré leur maturité technique et leur aptitude à la production et à la commercialisation, selon la même source. La présentation a mis en lumière plusieurs exemples de produits innovants dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, des énergies renouvelables, de la santé, de l'environnement et des technologies industrielles. Le gouvernement a, en outre, entendu une communication relative au projet de restructuration du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, tendant à adapter l'organisation du secteur aux nouveaux enjeux liés au développement des énergies renouvelables, à la mobilité électrique et à l'hydrogène, traduisant la volonté des plus hautes autorités du pays d'accélérer la transition énergétique et de renforcer l'efficacité énergétique.
Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du dispositif de l'allocation chômage, instauré en février 2022 sur instruction du Président de la République, le gouvernement a examiné un rapport sur les résultats de son évaluation après quatre années de mise en œuvre, ayant démontré que le dispositif s'est imposé comme « un instrument majeur de la politique de l'emploi », caractérisé par « une couverture étendue, une gestion numérisée performante et des mécanismes d'assainissement efficaces ».

Khalil A.

VALORISATION DU MINERAI DE FER

Réunion de suivi du projet de Gara Djebilet

DANS le cadre de l'accompagnement des projets à dimension stratégique, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a présidé une réunion de travail consacrée au suivi de l'avancement du projet de valorisation du minerai de fer de la mine de Gara Djebilet, considéré comme l'un des plus importants projets structurants en Algérie. C'est ce qu'a indiqué, mardi soir, un communiqué de l'Agence.
Les discussions de cette rencontre ont porté sur le projet de valorisation du minerai de fer, qui s'inscrit dans une vision nationale intégrée visant le développement de la filière fer et acier. Celui-ci prévoit le traitement du minerai de Gara Djebilet et la production de fer concentré grâce à des technologies avancées de déphosphoration. La capacité de production annuelle est estimée à 4 millions de tonnes, permettant ainsi de valoriser les ressources naturelles nationales et de les transformer en une valeur industrielle ajoutée.
M. Rekkache a réaffirmé l'engagement de l'Agence à accompagner ce projet stratégique à toutes ses étapes, notamment à travers la facilitation des procédures d'obtention des autorisations nécessaires et la mobilisation des dispositifs d'accompagnement disponibles. Cela inclut la mise à disposition du foncier économique et l'octroi d'avantages fiscaux et parafiscaux, dans l'objectif d'accélérer la mise en exploitation du projet et de consolider son rôle de levier du développement industriel et économique.
Porté par la société mixte FTTF, implantée dans la zone industrielle de Toumiat, dans la wilaya de Béchar, le projet repose sur un partenariat stratégique entre une filiale du groupe Sonarem, la Société nationale du fer et de l'acier (FERAAL), et le groupe Tosyali Algérie. L'investissement global dépasse les 750 millions de dollars et devrait générer au moins 760 emplois directs, en plus de milliers d'emplois indirects, contribuant ainsi à dynamiser l'économie locale et nationale, selon un communiqué de l'AAPI.
Cette rencontre a réuni le président-directeur général du groupe de la Société nationale de recherche et d'exploitation minière (Sonarem), Reda Belhadj, ainsi que le vice-président du groupe Tosyali Algérie, Alp Topkuglu, en présence d'un représentant de la Direction générale du domaine national et de cadres de l'Agence, témoignant de l'intérêt accordé à ce projet au plus haut niveau.
Les échanges ont également porté sur les aspects pratiques liés à la concrétisation du projet à Béchar, identifié comme un maillon essentiel du projet intégré de Gara Djebilet. Ce dernier est appelé à jouer un rôle clé dans la relance de l'industrie lourde nationale, la réduction de la dépendance aux importations, le renforcement de la sécurité industrielle et minière du pays, ainsi que le soutien à la diversification de l'économie nationale.

Rim Boukhari

PORT D'ORAN

17 200 moutons en provenance de Roumanie receptionnés

ENVIRON 17 200 moutons en provenance de Roumanie ont été réceptionnés, hier, au port d'Oran. Cette opération d'envergure, répartie sur deux navires, s'inscrit dans le cadre du programme présidentiel visant à importer un million de têtes de bétail pour stabiliser les prix et protéger le pouvoir d'achat à l'approche de l'Aïd-el-Adha.
Grâce à une coordination étroite entre les services portuaires, agricoles et vétérinaires, le cheptel est actuellement acheminé vers des centres de quarantaine sécurisés sous une surveillance sanitaire rigoureuse.
Le débarquement du cheptel a débuté à six heures du matin, avec l'accostage simultané des navires «Al Farouk» et «Karim Allah» au port d'Oran.
Le premier navire a transporté une cargaison de 7 000 têtes, tandis que le second a acheminé 10 200 têtes de bétail. Cette arrivée massive marque une étape cruciale dans la régulation du marché national.
Comme l'a souligné Rouibi Houari Boumediene, directeur des services agricoles de la wilaya d'Oran, cette opération traduit concrètement les décisions du Président de la République, «visant à protéger le pouvoir d'achat des citoyens et à garantir la stabilité des prix du bétail à l'approche de l'Aïd-el-Adha».
Pour assurer la fluidité de ce flux stratégique, l'Entreprise Portuaire d'Oran a déployé un dispositif opérationnel de haut niveau, transformant l'enceinte portuaire en une véritable ruche logistique.
Mohamed Hadji, Président-directeur général du port, a précisé que les deux navires ont été reçus dans des conditions optimales grâce à une mobilisation sans précédent des ressources humaines et matérielles.
Selon ses déclarations, «l'Entreprise du port d'Oran a mobilisé les quais dédiés à l'accueil de ces navires pour assurer leur accostage et le déchargement de ces cargaisons», tout en confirmant que l'opération progresse à un «rythme très satisfaisant», porté par une coordination exemplaire entre les différents intervenants.
Une fois les bêtes débarquées, une logistique terrestre a pris le relais pour acheminer le bétail vers les zones de contrôle et de stockage sous l'égide du groupe AGROLOG et de l'entreprise ALVIAR.
Le directeur des services agricoles a précisé que ce dispositif exceptionnel repose sur la mobilisation de 70 camions de l'office ORVO, renforcés par 10 camions de la société Logitrans et 10 autres véhicules fournis par l'Union des coopératives agricoles pour assurer le transfert sécurisé du cheptel.
M. Rouibi Houari Boumediene a par ailleurs insisté sur la rigueur du protocole sanitaire, indiquant que «l'opération s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec la mise en place de quatre points de quarantaine sanitaire».
Ces sites, placés sous la surveillance constante des vétérinaires de l'entreprise et de l'inspection vétérinaire de la wilaya, garantissent la parfaite santé du cheptel avant son orientation vers les circuits de distribution.

D'Oran, Brahim Mazi

IMPORTATION DE MOUTONS POUR L'AÏD

Une opération encadrée sur plusieurs fronts

A l'approche de l'Aïd El-Adha, l'Algérie a entamé l'importation de moutons pour répondre à la forte demande exprimée pour cette fête religieuse. Alors que les cargaisons continuent d'arriver aux ports, l'opération devrait s'intensifier dans les prochains jours. L'expert Mustapha Benaoui et ancien cadre du ministère de l'Agriculture est revenu sur l'organisation de cette opération et les principaux défis liés à la gestion du cheptel importé.

Le rythme des arrivages devrait s'accélérer dès la semaine prochaine, a indiqué l'expert, citant les informations communiquées par le ministère de l'Agriculture. Les importations concernent plusieurs pays fournisseurs, notamment l'Espagne, la Roumanie, le Brésil et l'Uruguay, sélectionnés à l'issue d'un appel à candidature ayant retenu quatre opérateurs, issus à la fois d'Europe et d'Amérique latine.
Pour M. Benaoui, l'opération s'inscrit globalement dans la continuité de celle menée l'année dernière, mais avec une complexité accrue. «Nous sommes sur une période d'environ 60 jours, avec un nombre d'opérateurs doublé, ce qui rend la gestion plus délicate», a-t-il expliqué. Cette organisation implique en effet une prise en charge rigoureuse du cheptel, couvrant à la fois les aspects sanitaires, logistiques et alimentaires.
À leur arrivée dans les principaux ports du pays, à savoir Oran, Mostaganem, Tenès, Alger, Annaba et Béjaïa, les moutons seront soumis à une


Le rythme des arrivages s'accélère.

mise en quarantaine pouvant durer de 20 jours à un mois. Cette phase inclut des opérations de dépistage sanitaire avant leur acheminement vers les points de vente déjà identifiés, un processus qui nécessite du temps et une coordination précise, selon l'expert.
Benaoui a insisté particulièrement sur la nécessité d'améliorer la prise en charge du cheptel par rapport à la campagne précédente.
«L'alimentation, l'abreuvement et la couverture sanitaire doivent être assurés de manière optimale», a-t-il souligné. À titre indicatif, chaque tête nécessite entre 600 et 700 grammes d'orge ou de concentré par jour, soit un volume global estimé à près de 30 000 tonnes, dans un contexte déjà marqué par un déficit en ressources alimentaires. En matière d'abreuvement, les besoins sont évalués entre 3 et 5 litres d'eau par jour et par animal.
Au-delà de la phase de quarantaine, se pose également la question du transport vers les différentes wilayas. Celui-ci repose sur des camions spécialisés pour le transport de bétail. Un camion aménagé de 10 tonnes peut transporter jusqu'à 120 têtes, contre environ 60 pour un véhicule non adapté. «Ce volet doit faire l'objet d'une attention particulière pour éviter les dysfonctionnements observés l'an dernier», a prévenu Benaoui.
Selon lui, les autorités semblent toutefois avoir anticipé ces enjeux, notamment à travers une densification des points de vente sur l'ensemble du territoire et une mobilisation accrue des infrastructures portuaires, et ce, afin de corriger les insuffisances relevées lors de la précédente campagne.
Par ailleurs, concernant la question de l'équité dans la distribution, l'expert a rappelé que les volumes importés restent en deçà des besoins réels. «Le million de têtes prévu est insuffisant face à une demande nationale estimée entre 3,5 et 4 millions», a-t-il indiqué, précisant que le cheptel national est évalué à environ 18 millions de têtes, dont seule une partie est destinée à l'abattage.
Dans ce contexte, l'importation apparaît non seulement comme une réponse conjoncturelle, mais aussi comme une stratégie de moyen à long terme. «Il s'agit d'une opération appelée à durer entre 5 et 8 ans afin de permettre la reconstitution du cheptel national», a-t-il ajouté, évoquant notamment la dégradation des parcours naturels et la nécessité de réduire la pression sur les ressources locales.

Rim Boukhari

Réception de 6 560 têtes d'ovins au port de Béjaïa

UNE PREMIÈRE cargaison ovine importée de Roumanie, comptant 6 560 moutons, est arrivée, avant-hier, à Béjaïa. Elle a été transportée par un navire qui a accosté au Port de la ville dans la nuit du lundi 30 mars, marquant le début d'un flux continu qui s'est intensifié tout au long du mois de mars, du mois d'avril et qui ne s'arrêtera que vers le 15 mai prochain.
L'importation d'ovins de Roumanie et d'Espagne rentre dans le cadre de la stratégie mise en place par l'Etat pour stabiliser le marché du bétail à l'approche de l'Aïd El-Adhan, une fête qui sera célébrée vers la fin du mois de mai.
Ces cargaisons sont particulièrement destinées à constituer le stock de sécurité pour le sacrifice de l'Aïd.
L'opération a été supervisée par la commission de wilaya, regroupant les services vétérinaires, le commerce, le Port de Béjaïa, l'Algérienne des viandes et les services de sécurité. Après leur descente du navire, les moutons ont été transférés au centre de confinement agréé situé à Amizour pour une période d'observation avant leur commercialisation. Chaque bête sera inspectée à sa descente pour garantir l'absence de maladies.
La flambée des prix observée ces dernières années et la préservation du cheptel local a, encore une fois, poussé le gouvernement à l'importation massive d'un million de têtes de moutons, une opération dont le Port de Béjaïa constitue l'un des maillons logistiques essentiels.
L'objectif de cette opération décidé par le président de la République est de mettre un frein à la spéculation des intermédiaires et de permettre aux familles algériennes d'acquérir un mouton à un prix «raisonnable», estimé entre 45 000 DA et 65 000 DA, selon le poids, loin des prix très élevés atteints les années précédentes ayant largement dépassé les 100 000 DA et atteignant dans certains cas les 150 000 DA.
Cette mesure exceptionnelle, bien que temporaire, vise à donner un répit au cheptel national qui a fortement diminué, tout en préservant le pouvoir d'achat des citoyens car cette abondance de l'offre se traduira sûrement par une baisse significative des prix de l'ovin.

N. Bensalem

Tizi Ouzou prépare les points de vente

DANS le cadre de l'opération de vente des moutons importés pour le sacrifice de l'Aid El Adha, le wali de Tizi Ouzou, Abou Bakkar Essedik Boucetta, a présidé une réunion de coordination consacrée à l'étude et à la discussion des procédures et des modalités de réception des ovins.
Au cours de cette réunion à laquelle ont pris part les représentants des services agricoles (administration et vétérinaires), les discussions ont porté sur la préparation des aires de repos et des points de vente, la mise en place de toutes les commodités nécessaires et la vérification de la disponibilité des ressources matérielles et humaines requises pour la bonne gestion de ce processus, notamment sur le plan sanitaire, et ce de la réception à la vente finale.
Selon des informations du Jeune Indépendant, la wilaya de Tizi Ouzou a «souscrit» auprès du ministère de l'Agriculture et du Développement rural via les opérateurs chargés de cette opération d'importation, à savoir la Société algérienne des viandes rouges (Alviar) et le groupe public Agrodiv une demande pour l'octroi d'un quota de 15 000 têtes. Par ailleurs, des sources proches de ce dossier indiquent que la wilaya compte mettre en place au moins une quinzaine de points de vente.
Il faut signaler enfin que certains citoyens ayant déjà acquis des bêtes d'importation souhaitent voir les prix fixés par le ministère varier sur une fourchette de 45 000 à 55 000 DA, en fonction du poids du mouton.

Saïd Tissegouine

ALGÉRIE-SERBIE

Volonté commune de hisser la coopération économique

C'est une nouvelle ère de coopération multisectorielle que l'Algérie et la Serbie ambitionnent d'entamer. Une volonté exprimée par les deux parties à l'occasion de la visite du Premier ministre de la République de Serbie en Algérie, à la tête d'une délégation de haut niveau. Plusieurs domaines de coopération ont été identifiés par les deux parties qui se dirigent vers la création d'un conseil d'affaires en vue de booster l'investissement et les échanges commerciaux.

La volonté de hisser à des niveaux supérieurs la coopération économique et commerciale a été exprimée par les Premiers ministres des deux pays, lors des entretiens bilatéraux tenus avant-hier au palais du Gouvernement. C'est dans ce sens que les perspectives et les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays ont été passées en revue à l'occasion des rencontres qui ont regroupé des ministres algériens avec leurs homologues serbes. Ainsi, le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a examiné avec le ministre serbe chargé de la Coopération économique internationale et vice-président de la Commission mixte algéro-serbe, Nenad Popovic, les perspectives de renforcement du partenariat industriel entre les deux pays dans plusieurs filières prioritaires.

Yahia Bachir a affirmé que les deux parties ont souligné «la volonté commune d'instaurer un partenariat économique renouvelé, fondé sur l'intégration industrielle et les intérêts mutuels», à même de refléter le niveau privilégié des relations bilatérales, se félicitant de «la solidité des relations d'amitié historiques» entre



Plusieurs domaines de coopération identifiés.

l'Algérie et la Serbie, selon un communiqué du ministère.

Les entretiens ont également porté, a-t-on ajouté, sur les moyens de promouvoir la coopération dans nombre de filières industrielles, notamment la sidérurgie et les matériaux de construction, à travers la valorisation des capacités de production de ciment et de clinker ainsi que le développement de la transformation du marbre.

Les deux parties ont, en outre, évoqué les opportunités de partenariat dans le domaine du matériel agricole et des industries agroalimentaires, ainsi que dans le développement des chaînes de production dans les filières du textile et du cuir.

Les perspectives de coopération dans les industries technologique et numérique, notamment en matière de développement des logiciels, de numérisation et d'intelligence artificielle, en mettant l'accent sur le transfert des technologies et des techniques de pointe en vue de renforcer les capacités des entreprises algériennes, ont également été abordées par les deux parties.

VERS LA CRÉATION D'UN CONSEIL D'AFFAIRES

Lors de la rencontre, la partie serbe a affiché son intérêt pour le développement de partenariats dans plusieurs domaines, dont les industries mécaniques, le matériel agricole, les industries manufacturières, le transfert de technologies, la numérisation, l'IA, les matériaux de construction et les industries textiles.

La partie serbe a également souhaité tirer parti des capacités algériennes dans le domaine des matières premières, des produits semi-finis, notamment le cuir et ses dérivés, ainsi que les matériaux de construction, compte tenu de la demande sur ces produits en Serbie.

Les deux parties ont, dans cette optique, souligné l'importance de matérialiser ces opportunités de coopération sous forme de projets concrets dans les deux pays, en tâchant d'organiser des rencontres d'affaires conjointes pour renforcer la coopération bilatérale et la hisser au niveau des relations unissant l'Algérie et la Serbie. Le renforcement de la coopération commerciale entre les deux pays a, par ailleurs, été à l'ordre du jour de la rencontre qui a regroupé le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, avec le Premier ministre de la République de Serbie.

Selon le département du Commerce extérieur, cette rencontre a permis d'examiner les perspectives de développement des échanges commerciaux bilatéraux, particulièrement dans les domaines liés à la promotion du commerce extérieur et à l'encouragement des partenariats entre les opérateurs économiques algériens et serbes.

Les discussions ont également porté sur les possibilités d'élargissement de la coopération bilatérale, notamment à travers l'encouragement de la participation des entreprises des deux pays aux Foires et Salons économiques respectifs et l'organisation de manifestations commerciales conjointes permettant de faire connaître les produits algériens et serbes ainsi que d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération entre les opérateurs économiques des deux pays.

Dans ce cadre, les deux parties ont mis l'accent sur l'importance d'œuvrer conjointement à la création d'un conseil d'affaires algéro-serbe regroupant les opérateurs économiques des deux côtés, en vue de faciliter les contacts entre les hommes d'affaires, d'explorer les opportunités d'investissement et de partenariat ainsi que de renforcer les échanges commerciaux bilatéraux.

Lilia A. A.

COOPERATION ALGÉRO-BELGE

Commerce, investissement et diplomatie en première ligne

CHARGÉ par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en visite officielle en Belgique, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a annoncé, avant-hier à Bruxelles, l'identification de plusieurs axes d'action destinés à hisser la coopération bilatérale à un niveau supérieur, à la hauteur des ambitions communes des deux pays. C'est-ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

M. Attaf a tenu ces propos, face à la presse, à l'issue de ses entretiens avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Royaume de Belgique, Maxime Prévot. Au premier rang des priorités, la dimension économique s'impose comme un chantier majeur. Le chef de la diplomatie a affirmé qu'»il s'agit, en premier lieu, d'accroître davantage le volume de nos échanges commerciaux, qui s'établissent actuellement à environ 1,5 milliard de dollars, mais qui recèlent un potentiel de croissance beaucoup plus important». Dans cette perspective, le ministre a plaidé pour «une meilleure facilitation de l'accès des produits algériens aux marchés belge et européen», citant explicitement «les produits agricoles et agroalimentaires, les produits sidérurgiques, le ciment et ses dérivés, ainsi que les produits pharmaceutiques».

Une orientation qui s'inscrit dans la volonté d'Alger de diversifier ses exportations et de consolider sa présence sur les marchés européens. En outre, Alger et Bruxelles entendent redynamiser les mécanismes institutionnels de coopération. Le ministre a fait savoir qu'»en deuxième lieu, il y a la nécessité de réactiver les mécanismes de coopération bilatérale, en particulier la Commission mixte de coopération économique et le Conseil d'affaires conjoint, afin de donner une impulsion renouvelée à notre partenariat».

Les deux parties ont également convenu de l'importance d'une adaptation du cadre juridique encadrant leurs relations. A ce titre, le chef de la diplomatie a assuré de l'importance du principe de «poursuivre la modernisation du cadre juridique régissant notre coopération, en actualisant les instruments existants et en concluant de nouveaux accords à même d'ouvrir la voie à des domaines de coopération encore plus prometteurs». Sur le plan politique, la relation bilatérale semble portée par une régularité assumée du dialogue. M. Attaf s'est ainsi félicité que cette visite intervienne «seulement quelques mois après celle effectuée par mon ami Maxime Prévot en Algérie, en juillet dernier», rappelant qu'elle avait été «précédée de la tenue de la cinquième session des consultations politiques entre nos deux pays amis».

Il a ainsi affirmé que «cette régularité dans le dialogue est un signe d'intérêt, de vitalité et de confiance mutuelle», annonçant que «nous sommes d'ailleurs convenus aujourd'hui de poursuivre sur cette lancée, en convoquant la sixième session des consultations politiques à Bruxelles dès le mois de septembre prochain».

Par ailleurs, concernant la coopération sectorielle, M. Attaf a relevé «avec satisfaction» qu'elle «gagne progressivement en substance et en densité», évoquant «des résultats tangibles» dans plusieurs domaines. Sont notamment concernés «le transport aérien et maritime, la maintenance et la construction navale, la santé avec une coopération hospitalière renforcée, la justice avec une bonne coopération en matière d'entraide judiciaire, l'environnement, ainsi que la gestion des questions migratoires».

Au chapitre économique, M. Attaf a également mis en exergue «le regain d'intérêt des entreprises belges pour le marché algérien», illustré par «l'ouverture d'une représentation économique belge à Alger en octobre dernier». Dans ce contexte, il a lancé un appel aux opérateurs belges, les invitant à «accroître leur présence en Algérie et à saisir les nombreuses opportunités d'investissement», notamment dans «les secteurs de l'énergie, tant conventionnelle que renouvelable, des mines, de l'agriculture saharienne, de l'industrie, des transports et de l'innovation».

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT ABORDÉE

Les échanges ont également porté sur les grandes questions régionales et internationales. Evoquant la situation au Moyen-Orient, M. Attaf a mis en garde contre «une escalade militaire préoccupante», exprimant le vœu que «la raison l'emporte enfin et que les parties concernées retrouvent le chemin du dialogue et de la diplomatie, qui demeurent le seul moyen viable pour résoudre durablement les conflits».

Dans ce cadre, il a soutenu que «la communauté internationale ne doit pas perdre de vue la question palestinienne, dont le règlement définitif, juste et durable demeure essentiel pour la paix, la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient».

Il convient de noter que, dans le cadre de cette visite officielle, M. Attaf a procédé à la signature de deux accords s'inscrivant dans la dynamique de consolidation du cadre juridique régissant les relations algéro-belges. Le premier porte sur l'exemption de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques, tandis que le second concerne la facilitation de la circulation des personnes entre les deux pays.

Sihem Bounabi

COOPÉRATION SANITAIRE ALGÉRO-QATARIE

Alger et Doha consolident un partenariat stratégique

L'Algérie et le Qatar ont franchi un nouveau palier dans leur coopération sanitaire, portée par une volonté commune de conjuguer investissements structurants et modernisation du système de santé, à l'occasion de la rencontre, avant-hier, à Alger du ministre de la Santé Mohamed Seddik Aït Messaoudène avec le président du conseil d'administration de la société Estithmar Holding du Qatar, Mohamed Moataz Al-Khayyat, accompagné d'une importante délégation.

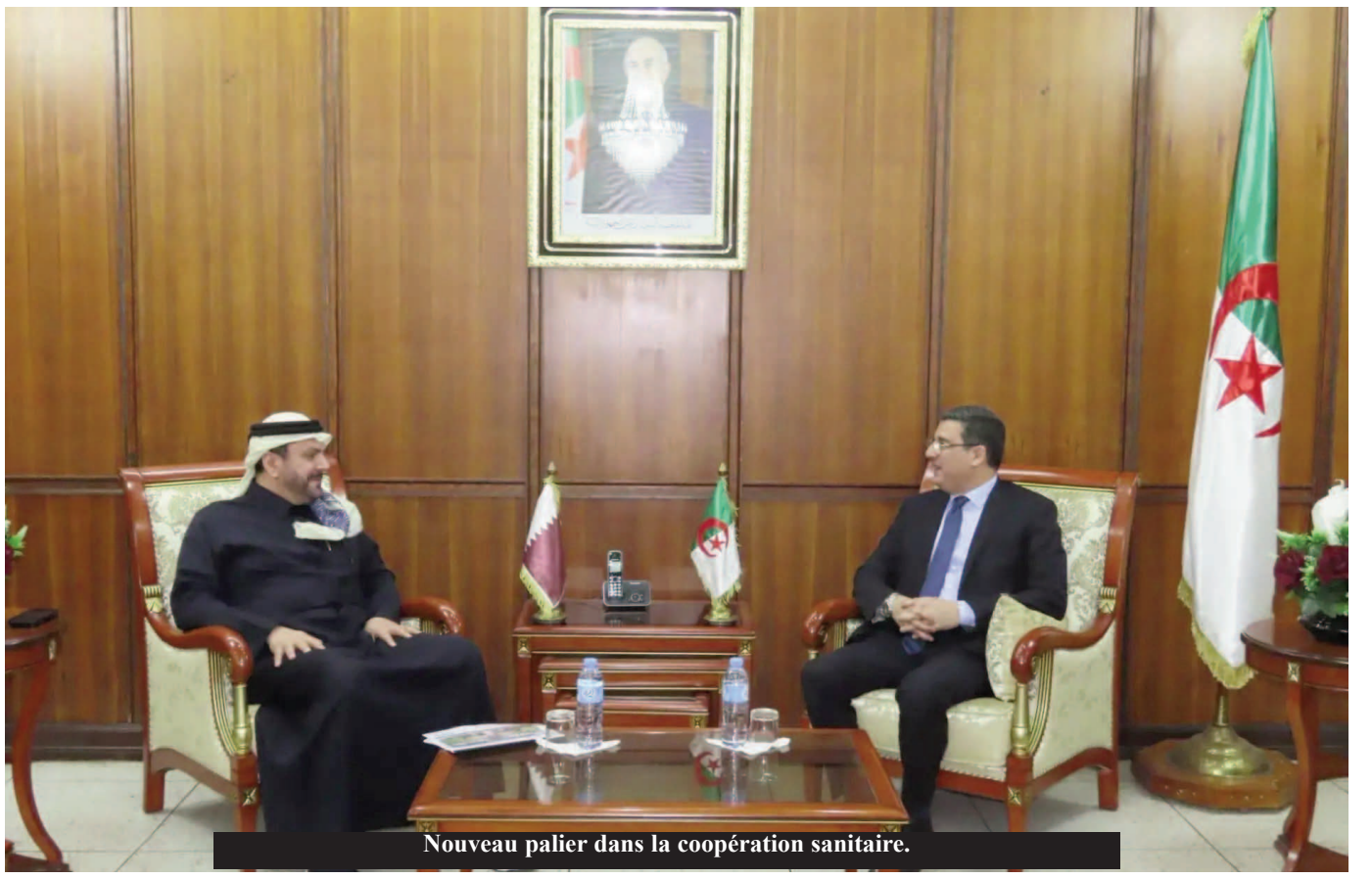
A cette occasion, Aït Messaoudène a exposé les axes majeurs de la politique sanitaire nationale, mettant en avant la santé de proximité comme « un choix stratégique visant à garantir l'équité dans la couverture sanitaire à travers l'ensemble du territoire national », avec une attention particulière accordée aux régions du Sud, selon un communiqué du ministère.

Dans cette même dynamique, le ministre a souligné la volonté des pouvoirs publics de développer des pôles de santé spécialisés, capables d'assurer une prise en charge complète des patients sans recours systématique aux évacuations vers les grandes métropoles ou l'étranger.

Le chantier de la modernisation numérique a également occupé une place centrale dans les discussions. Le ministre a ainsi mis en avant le programme de généralisation de la digitalisation du secteur, précisant que plus de 2 700 établissements de santé seront raccordés au réseau de fibre optique. L'objectif étant d'intégrer pleinement les technologies de l'information et de la communication afin d'améliorer la qualité des prestations et d'optimiser la gestion des structures sanitaires.

En écho, la partie qatarie a présenté son expérience en matière de développement du secteur de la santé, mettant en relief le rôle de Estithmar Holding comme acteur majeur de l'investissement dans le monde arabe. Le responsable qatari a également salué les efforts consentis par l'Algérie pour renforcer ses infrastructures sanitaires et accompagner leur montée en gamme.

En outre, parmi les projets phares évoqués, figure l'hôpital algéro-qatari-allemand en cours de réalisation à Sidi Abdellah. Les responsables ont indiqué que les travaux ont atteint « un stade très avancé », augurant d'une mise en service prochaine de cet établissement appelé à devenir une référence.



Nouveau palier dans la coopération sanitaire.

Ce futur complexe hospitalier se distinguera par la prise en charge de spécialités de pointe, notamment celles qui nécessitent auparavant des soins à l'étranger, telles que la chirurgie des déformations de la colonne vertébrale ou certains cancers. Il intégrera également des solutions basées sur l'intelligence artificielle, tant dans le diagnostic médical que dans la gestion des données de santé, marquant ainsi une avancée notable vers une médecine de nouvelle génération.

Les discussions ont également porté sur le renforcement du capital humain, avec l'évocation d'un projet de création d'une école supérieure paramédicale. Cette initiative ambitionne de « former des compétences qualifiées dans les domaines des soins infirmiers et de la rééducation », en phase avec les mutations que connaît le secteur.

La rencontre, en présence en présence de l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdelaziz Ali Al-Naama, ainsi que de cadres de l'administration centrale. A également été l'occasion de réaffirmer la solidité des relations bilatérales fondées sur « des liens d'amitié et de fraternité solides ». Les deux parties ont souligné leur « engagement commun à renforcer ces relations à travers la concrétisation de projets d'investissement stratégiques, notamment dans le secteur de la santé ».

A l'issue de cette réunion les deux parties ont affiché leur volonté de hisser davantage leur coopération à un niveau supérieur, à travers l'étude d'une éventuelle signature d'un mémorandum d'entente global. Celui-ci devrait définir de nouveaux axes de partenariat et ouvrir la voie à des investissements supplémentaires, dans une perspective mutuellement bénéfique et orientée vers l'amélioration durable de la qualité des services de santé.

Sihem Bounabi

LANCEMENT OFFICIEL DE LA SEPTIÈME ÉDITION DU MICS EN ALGÉRIE

Une opération statistique d'envergure nationale

L'ALGÉRIE a franchi une nouvelle étape dans le renforcement de son dispositif national de production de données statistiques avec l'installation de la commission consultative chargée de piloter la septième édition du Multiple Indicator Cluster Survey (MICS7), marquant le lancement officiel de cette importante opération nationale, appelée à fournir une photographie détaillée des conditions de vie des ménages à travers le pays.

Représentant le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudène, la cérémonie a été présidée par le secrétaire général du ministère Mohamed Talhi, qui a procédé à l'installation de la commission consultative, chargé d'assurer l'orientation stratégique, le suivi méthodologique et la coordination globale des différentes phases de cette enquête nationale. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

A cette occasion, Talhi a mis en avant « l'importance d'une exploitation rigoureuse et optimale des résultats qui seront issus de cette enquête ». Assurant du « rôle central de ces données dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens, ainsi que dans le renforcement de l'efficacité des politiques publiques ». Le SG du ministère a également relevé l'importance de « d'une mobilisation large et coordonnée de l'ensemble des acteurs concernés », soulignant que « la réussite du MICS7 repose sur l'implication des institutions publiques, des partenaires techniques, des équipes de terrain et des différents intervenants impliqués dans la chaîne de production des données ».

Il a également expliqué que le MICS7 se présente comme l'une des plus importantes opérations statistiques menées à l'échelle du pays. Il prévoit la mobilisation d'un dispositif de collecte de données couvrant 32 800 ménages répartis sur l'ensemble des wilayas, avec pour objectif de dresser un état des lieux précis et actualisé de la situation des enfants, des femmes et des familles algériennes. En outre, cette édition se distingue par la richesse et la profondeur des indicateurs produits, qui avoisineront les 200 paramètres. Ces données permettront d'analyser plusieurs dimensions essentielles liées aux conditions de vie, à l'accès aux services de base, à la santé maternelle et infantile, à l'éducation, ainsi qu'aux inégalités sociales et territoriales.

L'un des éléments marquants de cette nouvelle édition réside dans l'amélioration de la granularité des données territoriales. La wilaya d'Alger fera l'objet, pour la première fois, d'un traitement distinct, permettant ainsi une lecture plus fine des réalités locales et une meilleure prise en compte des spécificités propres à chaque région.

Le ministère a tenu à préciser que le MICS7 a été conçu comme un levier stratégique d'aide à la décision. Les données collectées offriront aux autorités publiques une base solide, fiable et comparable, tant au niveau national qu'international, facilitant ainsi l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques. Dans un contexte marqué par des transformations socio-économiques rapides et des attentes croissantes en matière de services publics, cet outil apparaît comme un support essentiel pour orienter les choix stratégiques de l'État, en particulier dans les secteurs sensibles liés au développement humain. Les résultats attendus permettront également d'identifier les disparités régionales, de mieux cibler les interventions publiques et d'optimiser l'allocation des ressources, dans une logique d'efficacité et d'équité.

L'opération contribuera également au suivi des progrès réalisés par l'Algérie dans la mise en œuvre de 11 objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, notamment dans les domaines liés à la santé, à l'éducation, la protection de l'enfance et l'égalité des chances. C'est dans cette perspective que ce projet est conduit sous l'égide du ministère de la Santé, avec l'appui technique et financier du Fonds des Nations unies pour l'enfance Unicef, ainsi que la contribution d'autres partenaires onusiens, à l'instar du Fonds des Nations unies pour la population UNFPA. Cette coopération s'inscrit dans le cadre des engagements internationaux de l'Algérie en matière de développement et de production de données statistiques fiables.

Sihem B.

GUERRE CONTRE L'IRAN

La contestation monte dans les opinions publiques américaine

Les opinions publiques américaine et israélienne montrent des signes croissants de contestation. La guerre contre l'Iran fragilise les dirigeants, notamment Donald Trump. Malgré les critiques, les gouvernements poursuivent pour l'instant l'escalade militaire.



Après plus d'un mois de guerre contre l'Iran, les premiers signes de fissures apparaissent dans les opinions publiques américaine et israélienne. Aux États-Unis, les manifestations antiguerre se multiplient, notamment lors des rassemblements « No Kings », traduisant une inquiétude croissante face à une guerre perçue comme longue et coûteuse. En Israël, l'unité initiale autour de l'offensive s'effrite progressivement, sous l'effet de la durée des combats et de la pression sur l'armée engagée sur plusieurs fronts. Côté américain, le spectre des guerres passées, comme en Irak ou en Afghanistan, alimente la crainte d'un enlisement. La hausse du prix du pétrole, liée aux tensions dans le détroit d'Ormuz, pèse directement sur le pouvoir d'achat, fragilisant la position de Donald Trump. Sa popularité recule nettement, tandis qu'une majorité d'Américains se dit désormais opposée aux attaques contre l'Iran. L'allié israélien en question ? Au sein même du camp républicain, des critiques émergent. La guerre s'accorde mal avec le slogan « America First ». Certains responsables pointent le rôle d'Israël dans l'entrée en guerre américaine, révélant des tensions inédites dans la relation entre Washington et Tel Aviv. Côté israélien, le soutien à l'opération militaire reste majoritaire mais s'érode. Le chef de l'opposition Yair Lapid a rompu l'union nationale, dénonçant une stratégie militaire floue et des moyens insuffisants. Le chef du gouvernement Benjamin Netanyahou fait face à des critiques croissantes, alors que l'armée subit une pression continue et que les frappes de missiles iraniens, du Hezbollah et des rebelles houthis se poursuivent. La mobilisation des réservistes et les coûts économiques accentuent la fatigue de la population. Les premières manifestations antigouvernementales à tonalité antiguerre ont également émergé en Israël, signe d'un malaise grandissant. Les opposants accusent le gouvernement de prolonger la guerre pour des raisons politiques internes, notamment pour préserver sa coalition. Malgré cela, les autorités ont renforcé le budget de la défense, illustrant leur volonté de poursuivre l'escalade militaire. Des deux côtés, la guerre commence ainsi à produire des effets politiques et sociaux tangibles. Si ces contestations restent encore limitées, leur intensification pourrait peser sur les décisions stratégiques à mesure que la guerre s'installe dans la durée.

R. I.

Pékin et Islamabad avancent un plan pour stopper l'escalade au Moyen-Orient

LA CHINE et le Pakistan proposent un plan en cinq points pour un cessez-le-feu et des négociations. Le détroit d'Ormuz et les infrastructures énergétiques sont au cœur des tensions. Malgré cette initiative, les combats et les divergences politiques persistent. Face à l'intensification de la guerre américano-israélienne contre l'Iran, la Chine et le Pakistan ont proposé une initiative diplomatique en cinq points visant à mettre fin aux hostilités. Ce plan, dévoilé à Pékin après une rencontre entre Wang Yi et Ishaq Dar, constitue la première tentative structurée d'une grande puissance pour esquisser une sortie de crise depuis le début de la guerre le 28 février. Au cœur de cette proposition figure un appel à un cessez-le-feu immédiat et à l'ouverture rapide de négociations de paix. Les deux pays insistent sur la nécessité de protéger les civils et les infrastructures non militaires, notamment les installations énergétiques et nucléaires civiles, devenues des cibles majeures dans cette guerre. L'approche s'inscrit dans une volonté affichée de promouvoir un règlement pacifique et d'éviter une escalade incontrôlable dans la région. Une Chine de plus en plus active Un autre point central concerne le détroit d'Ormuz, passage stratégique pour le commerce mondial d'hydrocarbures. Pékin et Islamabad appellent à rétablir un « passage normal » dans cette zone, alors que l'Iran a récemment renforcé son contrôle et instauré des frais de transit. Cette situation a contribué à une flambée des prix du pétrole et du gaz, accentuant les tensions économiques à l'échelle mondiale. La Chine, en tant que principal importateur de pétrole iranien et saoudien, joue un rôle clé dans cette dynamique. Ses liens étroits avec le Pakistan et ses relations stratégiques avec Téhéran renforcent sa position de médiateur potentiel. Le plan sino-pakistanais met aussi en avant l'importance du multilatéralisme et du respect de la Charte des Nations unies comme base d'un futur accord.

Toutefois, il se heurte à des réalités géopolitiques complexes, notamment les positions rigides des parties impliquées et la poursuite des frappes sur les infrastructures énergétiques. Dans ce contexte, Donald Trump a menacé de détruire le réseau énergétique iranien, tandis que Téhéran riposte par des frappes de missiles et de drones contre des cibles israéliennes et des installations américaines dans le Golfe.

R. I.

Des ex-agents du FBI accusent l'administration Trump de représailles politiques

TROIS EX-AGENTS du FBI dénoncent un licenciement lié à une enquête sur Trump. Ils évoquent des représailles politiques et une atteinte à l'indépendance des institutions. Cette plainte pourrait entraîner d'autres recours similaires. Trois anciens agents du FBI ont engagé une action collective en justice, dénonçant un licenciement abusif qu'ils attribuent à des motivations politiques. Michelle Ball, Jamie Garman et Blaire Toleman affirment avoir été évincés en raison de leur participation à une enquête sensible visant Donald Trump, portant sur ses tentatives présumées de contester les résultats de l'élection de 2020. Dans leur plainte, les trois agents, forts de plusieurs années d'expérience, soutiennent que leur renvoi s'inscrit dans une « campagne de représailles » orchestrée après le retour de Trump au pouvoir. Ils dénoncent une décision prise sans procédure régulière et fondée sur des accusations infondées de partialité politique. Selon eux, les agents du FBI, en tant que fonctionnaires de carrière, ne doivent pas être soumis à une quelconque loyauté partisane, mais uniquement à la Constitution et à l'État de droit. Manque d'indépendance de la justice Les lettres de licenciement, signées par le directeur du FBI Kash Patel, les accusaient d'avoir « instrumentalisé » leurs fonctions. Une allégation qu'ils rejettent fermement, affirmant avoir agi dans le strict respect de leurs missions. Leur travail s'inscrivait notamment dans le cadre des investigations menées par le procureur spécial Jack Smith, qui avait inculpé Trump en 2023, avant d'abandonner les poursuites après sa réélection en 2024. Les plaignants estiment que leur éviction, accompagnée d'accusations publiques, a gravement porté atteinte à leur réputation et à celle de leurs collègues, en suggérant une politisation du FBI. Ce recours pourrait ouvrir la voie à d'autres actions similaires. Déjà, un groupe d'anciens agents avait contesté son licenciement en lien avec des prises de position lors des manifestations de 2020. L'enjeu dépasse désormais les cas individuels, posant la question de l'ingérence politique dans les agences fédérales.

R. I.

Hommage au feu président
LIAMINE ZEROUAL

La morale fondement des nouvelles relations internationales et de tout processus de développement

Professeur des universités,
expert international
Dr Abderrahmane MEBTOUL



En ces moments de grande crise multidimensionnelle , les institutions internationales parleront de bonne gouvernances , la réhabilitation de la morale est le fondement de tout processus de développement dépassant le simple cadre juridique, surtout dans une économie mondiale super médiatisée grâce aux réseaux sociaux.

1.-Comment ne pas rappeler le cas d'un pays nordique où un ministre a démissionné pour avoir payé un ticket de métro sur le budget de l'Etat, des démissions de nombreux responsables politiques pour des cas presque similaires La crise morale touche tous les partis Pouvoir et opposition de par le monde devraient méditer les importants travaux d'Adam Smith qui était professeur de philosophie morale à l'université de Glasgow, connu pour on ouvrage universel l›Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations (1776), considéré par la science économique comme l'œuvre fondatrice de la discipline, pourtant l'auteur accordait une importance capitale à la Théorie des sentiments moraux, ouvrage publié en 1759, ayant pour objet de définir les principes de la morale, saisir les vertus nécessaires au bon fonctionnement de la société et du grand sociologue Ibn Khaldoun (1332- 1406) dans la Muqadima (traduite en Prolégomènes et qui est en fait son Introduction à l'histoire universelle et à la sociologie moderne) montrait clairement que le cycle de déclin des civilisations au Maghreb commençait lorsque l'immoralité gangrenait toute la société du sommet à la bas sur la morale pour fonder leur action s'ils veulent être crédibles, mobiliser les citoyens au moment où face à la détérioration de leur pouvoir d'achat, on leur demande des sacrifices. La lutte contre l'immoralité n'est pas une question de lois ou de commissions, vision bureaucratique du passé mais de s'attaquer au fonctionnement des sociétés.

2.-La crise que connaît actuellement le monde caractérisée par le divorce Etat-citoyens est avant tout une crise morale. Tout processus de développement, étant l'œuvre d'acteurs politiques, sociaux et économiques, il ne peut aboutir que s'il se fonde sur la transparence, la cohérence et la visibilité des décisions reposant sur des institutions crédibles et sur la moralité de ceux qui sont chargés de sa mise en œuvre. Le fondement de la crise mondiale actuelle s'explique par le fait qu'il y a suprématie de la sphère financière spéculative sur la sphère réelle, la dominance des profits spéculatifs sur le travail. Or, comme nous l'ont enseigné les fondateurs de la science économique, disons l'économie politique, le travail mû par l'entreprise est le fondement de la richesse des Nations. L'économie mondiale traverse une très grave crise due tant aux récents tes tensions géostratégiques , qu'aux dysfonctionnements économiques, avec un facteur déterminant le culturel souvent oublié, qui aura des répercussions sur l'ensemble des pays sans exceptions du fait de l'interdépendance des économies et des sociétés étant dans une maison de verre avec la révolution dans le domaine des télécommunications. Aucun pays ne peut y échapper si l'on ne met pas en place de nouveaux mécanismes de régulation supranationaux afin de réhabiliter la sphère réelle, la monnaie étant un signe au service de l'économie et non la dominer et ce en tenant compte des avantages comparatifs mondiaux et devant lier l'efficacité économique avec une profonde justice sociale, les économistes parleront d'équité.

3.-C'est que nous sommes à l'aube d'une nouvelle transition de la société mondiale avec de profonds bouleversements technologiques, culturelles et géostratégiques ce qui supposera des ajustements sociaux douloureux et donc une nouvelle régulation sociale afin d'éviter les exclusions. Dès lors, il y a lieu impérativement de repenser le fonctionnement du système économique et politique international, où nous assistons à des trafics illégaux de part et d'autres de la planète à travers des réseaux complexes, impliquant les Etats, les entreprises, et les citoyens, existant des liens inextricables entre un développement durable et la morale, en fait la récompense de l'effort et une lutte contre la corruption où toute appréciation sur la perception du monde devrait réhabiliter les vertus du travail et de l'intelligence impliquant une profonde moralisation de la vie politique, économique sociale et culturelle et il semble bien que les bouleversements actuels dans le monde sont bien le fait de l'immoralité qui conduit aux autoritarismes devenus, dans un monde complexe, de très graves menaces à la souveraineté et à l'indépendance des Etats et à la sécurité mondiale.

4.-Le monde a besoin d'une culture fondée sur la morale et de la tolérance, comme nous l'enseignent les philosophes des différentes nations, de l'Occident et de l'Orient, depuis la nuit des temps de Platon, Aristote à nos jours. Car, comment des responsables politiques peuvent-ils inciter l'investissement au niveau de leurs pays, alors qu'eux -mêmes n'ont pas confiance et placent leurs capitaux dans des paradis fiscaux . Aussi, les économistes et les politiques durant cette transition inévitable de la société mondiale doivent repenser les liens entre l'éthique et le développement, existant d'une part un lien dialectique entre le trafic en tous genres et le terrorisme qui est une menace planétaire . D'une manière générale il s'agit si l'on veut mobiliser la population face à des ajustements économiques et sociaux inévitables d'avoir une vision stratégique face au nouveau monde, de mettre aux responsabilités politiques, des personnes crédibles ayant une haute moralité , sinon aucun modèle de croissance ne peut aboutir . L'École et donc le savoir couplé avec la bonne gouvernance, poumon de l'épanouissement de toute civilisation. outre la cellule familiale où les parents par leurs comportements jouent un rôle décisif, je recommande aux ministres de l'éducation nationale d'introduire des cours de morale afin de ‹inculquer à nos enfants revenir les valeurs de base qui conditionnent leurs comportements futurs.

5.- un exemple, Feu le président Liamine Zeroual, un homme d'Etat d'une profonde moralité
C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris le décès du président Liamine Zeroual Je tiens d'abord comme je viens au cours d'un long entretien à Radio Algérie Internationale ce 29 mars 2026 à rendre à un grand hommage à feu Liamine Zeroual et à présenter mes condoléances les plus sincères à toute sa famille et à ses proches. J'ai connu ce grand homme qui a rejoint l'Armée Nationale Populaire ALN pour l'indépendance de l'Algérie à l'âge de 16 ans et qui a occupé les plus hautes fonctions au sein de l'ANP après l'indépendance politique. et qui a occupé les plus hautes fonctions au sein de l› ANP. Il a servi l'Algérie et permis la survie de l'Etat-Nation durant une conjoncture difficile, l'Algérie venait d'être soumise à l'ajustement structurel par le FMI 1993/1994, du fait de la cessation de paiement et ayant connu une guerre fratricide durant la période 1992/1999. L'histoire retiendra, on peut ne pas être d'accord avec sa politique, mais existe une unanimité , et cela explique la grande émotion de tout le peuple algérien qui a soif de justice sociale, sa grande moralité. Étant un des rares chef d'Etat en Afrique, il existe quelques exceptions, à avoir quitté volontairement le pouvoir en 1999 pour assurer l'alternance. Toujours fidèle à ses principes, il a refusé , comme cela a été le cas du général de Gaulle, d'être enterré au niveau des lieux luxueux de la capitale d'Alger mais auprès de ses parents dans sa ville natale Batna. Durant sa retraite toujours sans Sa ville natale, il côtoyait journellement les citoyens et a refusé à maintes fois les faveurs matériels que ‹l'on voulait lui octroyer Cela a été un grand honneur d'avoir servi sous sa direction ,m'ayant désigné président du conseil national des privatisations avec rang de ministre délégué entre 1996/1999, ayant toujours eu sa confiance. C'est à ce titre que je livre aux lecteurs cette contribution sur la MORALE qui a également fait ‹objet de mon intervention lors de la rencontre internationale à l'invitation de la commission économique l'Union européenne « sur la transition démocratique dans les pays arabes » -Malte les 24/26 décembre 2011

A. M.

LE NOUVEAU LIVRE DE MAHDI BOUKHALFA

Bou-Saada, il était une fois la Cité du Bonheur

Mahdi Boukhalfa et les Éditions Hibr (Alger) nous reviennent en ce printemps 2026 avec un texte rafraîchissant l'histoire de la ville de Bou-Saada, ou comme il la désigne, la médina de Sidi Thameur. Originellement un travail de recherche collectif en sociologie urbaine réalisé en 1978 par une équipe de cinq étudiants de la faculté d'Alger, « Bou-Saada, il était une fois la cité du Bonheur » est un texte remanié en 2026 par Mahdi Boukhalfa, qui revient sur l'histoire de la formation de cette médina du Maghreb médiéval.

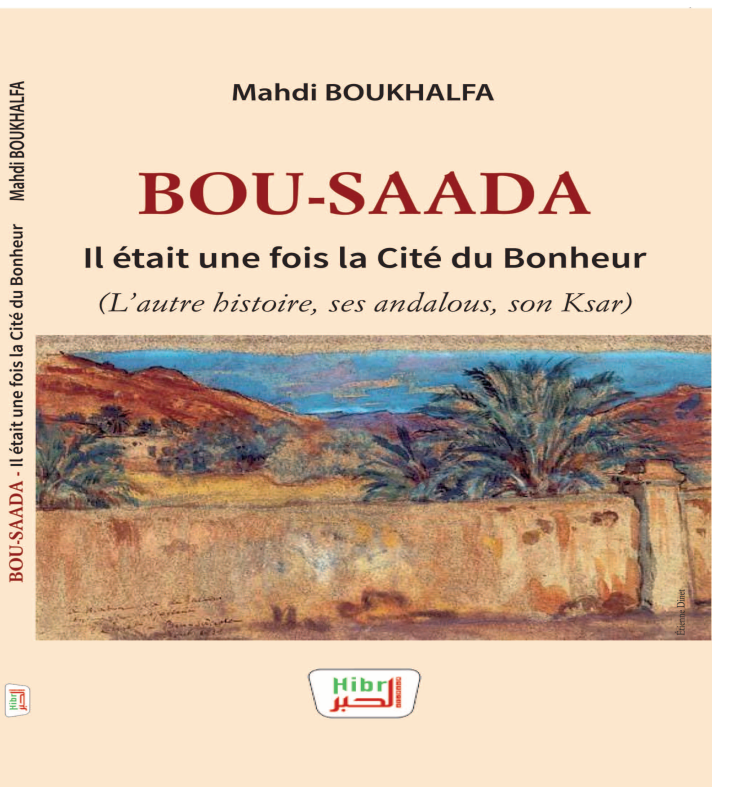
L'ouvrage, contrairement à ceux qui ont été écrits sur cette fabuleuse cité aux portes du Sahara, entre Biskra, M'sila et Sour El Ghezlane, traite autant de la société bou-saadie, de son histoire que des légendes qui ont façonné sa renommée comme cité de l'art et de la culture, bien avant l'arrivée de la colonisation française.

Et, par rapport aux nombreuses interprétations de la naissance de cette médina dans une verdoyante oasis de la tribu locale des Bedarna, l'ouvrage revient en profondeur sur les raisons sociales et économiques de sa naissance en tant que médina, de la formation de ses quartiers et, surtout, explique posément, minutieusement et scientifiquement les mécanismes et les raisons objectives de sa naissance et de sa formation en tant que cité oasienne de l'Algérie médiévale.

La force de l'ouvrage revient sur les nombreuses interprétations et les légendes relatives à sa naissance et à sa formation en tant que médina, des légendes qui, en fait, sont encore aujourd'hui servies avec bonheur aux touristes. Vraies, fausses ?

L'ouvrage revient par ailleurs sur un aspect encore méconnu, jusqu'à nos jours, de l'urbanisme et de l'urbanité des gens de Bou-Saada, des multiples changements sociétaux qui ont été induits par une opération de rénovation urbaine mal réfléchie dans les années 1970, qui a détruit en partie des habitudes économiques et domestiques centenaires.

Des traditions plusieurs fois séculaires de fabrication artisanale du fameux et renommé tapis bou-saadi, de vêtements, de couvertures, etc., ont été destructurées, effacées par une simple opération de rénovation urbaine, leurs habitants se retrouvant sans revenus du jour au lendemain, quand des maisons du vieux ksar ont été remodelées en appartements. « Bou-Saada, il était une fois la cité du Bonheur » est également un kaléidoscope des quartiers de la ville, autant ceux construits après l'arrivée des Hilaliens que ceux des réfugiés andalous dans la ville, dont El Mohamine, Haret Echorfa, Zekoum, Ouled H'mida ou El Argoub, le quartier des Juifs. Dans cet ouvrage que Mahdi



Boukhalfa a retravaillé à partir du texte original, on replonge complètement dans la ville de Bou-Saada, une sorte de plongeon dans le temps d'une ville naguère halte incontournable des caravaniers, puis médina-refuge des réfugiés andalous, et cité du cinéma à partir des années 1920, du temps même du muet. Ici donc, dans cet ouvrage, l'histoire d'une médina-oasis aux portes du désert algérien. La bien nommée Cité du Bonheur, et les multiples changements sociétaux qu'elle a connus, depuis qu'elle n'était, entre le XIe et le XIIe siècle, qu'une simple oasis verdoyante offrant le gîte et le couvert aux caravaniers sur leur route vers l'Afrique noire, ou vers les pays du Maghreb central, et, au-delà, l'Orient et ses mystères. Une cache également pour les pillards du désert. Vers 1920, le cinéma pénètre dans la médina, qui devient entre les années 1940 et 1970 la Hollywood algérienne. Cecil B. DeMille, entre autres réalisateurs renommés, y avait tourné les extérieurs du péplum Samson et Dalila.

Auparavant, elle était une halte obligatoire pour les peintres, dont certains ne sont jamais repartis. Comme Nacereddine, né Étienne Dinet. Aurélie Picard et Charles de Foucauld y avaient séjourné. Voici Bou-Saada, il était une fois la Cité du Bonheur, que l'on peut dénicher dans les librairies d'Alger (El Biar, Audin, Sidi Yahia, Grande-Poste, Tiers-Monde, rue Hamani), Béjaïa et Tizi Ouzou.

A. B.

MOIS DU PATRIMOINE

Le four traditionnel au cœur d'un salon culturel à Tlemcen

DANS le cadre des préparatifs du Mois du patrimoine 2026, le Palais de la culture Abdelkrim Dali de Tlemcen lance un appel aux artisans pour la participation à un salon consacré au four traditionnel, élément central du patrimoine culinaire local.

Prévu dans les prochains jours, l'événement mettra en lumière le savoir-faire lié à ce mode de cuisson ancestral, encore largement utilisé dans plusieurs régions de la capitale des ZIanides.

Le four traditionnel, appelé localement ferrane ou kouach, était bien plus qu'un simple espace de cuisson. Il constituait un véritable pilier de l'organisation sociale de la médina, au même titre que la mosquée, le hammam ou l'école.

Presuqe, chaque quartier disposait de son four collectif où les habitants apportaient leur pâte à pain. Un professionnel appelé terrah (mitron) assurait la cuisson, utilisant de longues pelles en bois dans une chambre chauffée au bois (olivier, platane, etc.).

Un système ingénieux permettait d'éviter toute confusion



où chaque famille marquait son pain avec un sceau qui lui est spécifique. Le ferrane devenait ainsi un lieu sociabilité et de rencontre.

Les organisateurs visent ainsi, à travers ce salon, à valoriser à la fois les pratiques sociales et les métiers associés, notamment la fabrication du four, la cuisson traditionnelle du pain, ainsi que la préparation de mets et de pâtisseries typiques de la région.

L'exposition permettra également de revenir sur les différentes formes du four traditionnel à Tlemcen, tout en proposant une immersion dans l'univers de la « cuisine domestique » d'antan, à travers des démonstrations et des présentations de produits issus de ce patrimoine.

Les organisateurs annoncent en outre que des ateliers de formation autour de la fabrication du four et de la préparation du pain traditionnel seront organisés en marge de l'évènement ainsi que des démonstrations culinaires mettant en avant les spécialités locales cuites au four, notamment les galettes, les pâtisseries et divers plats traditionnels.

Les artisans intéressés sont ainsi invités à se rapprocher du service d'animation culturelle du Palais de la culture Abdelkrim Dali afin de finaliser leur inscription et participer à cette initiative de sauvegarde et de transmission du patrimoine immatériel.

A. B.

VITRINE DES CULTURES NUMÉRIQUES

Le 4e Salon «Games & Comic Con Dzaïr» ce jeudi à Alger

ALGER s'apprête à accueillir, ce jeudi, la 4e édition du « Games & Comic Con Dzaïr », un rendez-vous désormais bien installé dans le paysage culturel dédié aux univers du gaming, des mangas, des comics et du cosplay.

Organisé au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, l'événement, placé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, réunira pendant trois jours passionnés, créateurs et professionnels autour d'un programme riche mêlant compétitions e-sport, animations interactives et performances artistiques.

Les organisateurs de ce rendez-vous insistent sur l'essor qu'ont pris les cultures numériques en Algérie ainsi que leur ancrage auprès d'un public de plus en plus large.

Cette édition prévoit ainsi plusieurs activités variées incluant compétitions, spectacles et espaces dédiés aux jeux ainsi que des animations ludiques et interactives visant à offrir une expérience unique aux visiteurs et à favoriser les échanges entre les acteurs du secteur, selon les organisateurs.

Organisé depuis 2018 par l'agence algérienne «Inception», «Games & Comic Con Dzaïr» est un rendez-vous annuel qui réunit les amateurs des jeux et de la culture numérique, en leur offrant un espace interactif pour découvrir les dernières innovations en jeux vidéo, bandes dessinées et animation.

R. C

ALGÉRIE 0-0 URUGUAY

Une prestation référence

Quatre jours après un large succès face au Guatemala (7-0), l'Algérie affrontait l'Uruguay à l'Allianz Stadium de la Juventus pour un second test amical d'un tout autre niveau.

Pour cette rencontre, le sélectionneur Vladimir Petkovic a opté pour un système en 3-4-2-1. La défense était composée du trio Aïssa Mandi, Zineddine Belaïd et Ramy Bensebaini. Sur les couloirs, Rafik Belghali et Rayan Aït Nouri occupaient les postes de pistons, tandis que le milieu de terrain était animé par le duo Farès Chaïbi – Hicham Boudaoui. Devant, Amine Gouiri évoluait en pointe, soutenu par Ibrahim Maza, légèrement excentré à gauche, et Houssem Aouar, positionné sur le côté droit de l'attaque. Vladimir Petković en a surpris plus d'un avec une composition inédite pour ce duel face à un adversaire de très haut niveau. Exit le 4-2-3-1, exit également Amoura et Mahrez, place à un 3-5-2 bâti pour la défense et pour laisser la part belle aux latéraux-pistons. Il fallait donc s'attendre à voir une Équipe Nationale avant tout solide et prête à exploser en contres

L'Algérie a réalisé une très bonne entame de match, dominant le premier quart d'heure face à une équipe uruguayenne en difficulté pour gérer les transitions rapides des Fennecs, qui parvenaient régulièrement à se projeter vers l'avant. Au fil des minutes, la rencontre s'est toutefois équilibrée. Les deux formations ont commencé à se rendre coup pour coup, sans pour autant se montrer réellement dangereuses. La principale occasion est venue d'un tir de Federico Valverde vers la cage de Luca Zidane, que le portier algérien a repoussé. L'intensité physique est également montée d'un cran, notamment du côté de l'Uruguay, qui a multiplié les fautes pour casser le rythme du jeu algérien. Trois cartons jaunes ont ainsi été distribués lors du premier acte : deux pour l'Algérie et un pour l'Uruguay. C'est sur ce score nul que l'arbitre italien Luca Pairetto a renvoyé les deux équipes aux vestiaires. Dès l'entame de la seconde période, les hommes de Vladimir Petkovic ont éprouvé davantage de difficultés à conserver le ballon face au pressing haut imposé par l'Uruguay. Malgré cela, les Fennecs ont eu une belle opportunité sur une contre-attaque. Lancé sur le côté, Rayan Aït Nouri a servi Houssem Aouar, mais ce dernier a complètement manqué sa frappe alors qu'il se trouvait en très bonne position (57e). Deux minutes plus tard, Rafik Belghali a perdu le ballon dans une zone dangereuse, sans que les hommes de Marcelo Bielsa ne parviennent à en profiter. Après l'heure de jeu, Vladimir Petkovic a procédé à deux changements. Riyad Mahrez et Mohamed Amoura sont entrés en jeu à la place de Hicham Boudaoui et Houssem Aouar, avec un passage à un système en 3-4-3. Mahrez et Amoura ont pris place sur les ailes, tandis qu'Ibrahim Maza est venu épauler Farès Chaïbi dans l'axe du milieu de terrain. Le rythme de la rencontre n'a toutefois pas réellement évolué. Seul un tir lointain de Chaïbi à la 75e minute est venu animer une seconde période largement disputée au milieu du terrain. Quatre autres changements ont ensuite été effectués à la 78e minute : Benbouali, Titraoui, Abada et Zerrouki sont entrés en jeu, tandis que Gouiri, Maza, Belghali et Chaïbi ont cédé leur place.

La fin de match s'est déroulée sans véritable occasion. Le coup de sifflet final est intervenu sur un score nul et vierge (0-0), aucune des deux équipes n'étant parvenue à trouver la faille.





Les notes des Verts !

Luca Zidane (7) : Un vrai bon petit match pour lui. S'il n'a pas eu à se déployer toutes les cinq secondes, il a très bien fait son travail (sorties aériennes, jeu au pied, parades requises) et méritait bien d'être récompensé.

Rafik Belghali (6) : Aux velléités offensives assumées, le latéral-piston du jour n'a pas tout réussi mais il a beaucoup donné, beaucoup essayé. Remplacé par Achref Abada (79›) dont on peut se demander si son coach ne l'imagine pas comme un latéral étant donné qu'il le fait jouer pour la seconde fois dans cette position.

Aïssa Mandi (6) : Il n'a étonnamment pas été énormément mis à contribution, mais lui aussi a bien fait son travail. Dans sa position, il a globalement tenu une défense qui s'est révélée solide.

Zineddine Belaïd (6) : On peut comprendre cette rencontre que Belaïd a clairement pris de l'avance face à son concurrence dans l'axe central. Son jeu aérien aura été particulièrement appréciable.

Ramy Bensebaïni (6,5) : S'il a été sanctionné d'un carton, le défenseur du Borussia Dortmund aura fait preuve d'un état d'esprit irréprochable et même d'un dépassement de fonction (construction du jeu offensif) plutôt appréciable.

Rayan Aït-Nouri (7) : Ses dernières sorties en sélection sont meilleures et son match face à l'Uruguay le confirme. Offensif, il a été l'un des rares Algériens à se montrer réellement dangereux.

Hicham Boudaoui (6,5) : Habituel marathonien du milieu de terrain, Boudaoui aura joué plutôt bas face à l'Uruguay, probablement sur consigne du coach. Il a bien fait ce qu'il a eu à faire, sans toutefois prendre de risques. Remplacé par Mohamed Amine Amoura (64›), à l'entrée quasi catastrophique : il récolte un jaune pour un vilain coup de coude dans un duel aérien et a perdu la quasi totalité de ses ballons. Sa trêve est globalement très mauvaise.

Farès Chaïbi (5,5) : Positionné très bas, il n'a pas su faire de grandes différences et a paru plutôt emprunté, notamment par ses duels perdus et ses ballons eux aussi rendus à l'adversaire. Remplacé par Ramiz Zerrouki (79›), avant tout présent pour renforcer un milieu qui commençait à craquer.

Houssem Aouar (4,5) : Possiblement son plus mauvais match en sélection. Très maladroit, quasi inexistant dans le jeu sans ballon, il n'aura eu aucun impact et même raté l'immanquable à bout portant. Remplacé par Riyad Mahrez (64›). Davantage mobile et disponible qu'Amoura, Mahrez n'aura pas pour autant changé le cours du match.

Ibrahim Maza (6) : Généreux dans l'effort et très mobile, notamment sur un côté gauche plutôt inhabituel pour lui, il aura très souvent tenté d'éliminer et de combiner avec ses coéquipiers, sans grand succès. Remplacé par Yacine Titraoui (79›) dont on peut regretter qu'il n'ait pas débuté la rencontre tant ses quelques minutes disputées sur le terrain lui auront permis d'apporter beaucoup de verticalité au jeu des Verts.

Amine Gouiri (6) : Il a pour lui d'être le parfait joueur d'équipe, constamment en recherche d'une solution collective et du bon mouvement d'un coéquipier. Pour autant, il lui faut devenir plus tueur et s'imposer avec hargne dans l'axe. Remplacé par Nadhir Benbouali (79›) qui n'aura pratiquement touché aucun ballon et clairement pas permis de réveiller une Algérie amorphe.

MONDIAL 2026 : LE COUP DE PRESSION DE PETKOVIC À SON EFFECTIF

«Chacun doit se battre pour une place en Coupe du monde»

Au terme du match nul concédé face à l'Uruguay (0-0), le sélectionneur de l'Équipe Nationale, Vladimir Petković, s'est montré globalement satisfait de la prestation de ses joueurs tout en insistant sur l'importance de la concurrence à l'approche de la Coupe du monde.

En conférence de presse, le technicien bosnien a d'abord tenu à rappeler les enjeux individuels au sein du groupe : « J'ai dit aux joueurs que chaque élément doit se battre pour une place en Coupe du monde », a-t-il affirmé, évoquant même une véritable « bataille » pour figurer dans la liste finale. Sur le contenu de la rencontre, Petković a livré une analyse positive : « Je suis satisfait de la performance. On a offert un beau spectacle. C'était un match de haut niveau sur les plans physique, technique et tactique. » Il n'a pas manqué de saluer également l'adversaire du soir : « Je tiens à féliciter nos joueurs ainsi que l'Uruguay pour ce beau match. » Revenant sur le scénario, le sélectionneur a estimé que « la première mi-temps était bonne », tout en reconnaissant certaines limites après la pause : « Nous avons effectué plusieurs changements en seconde période et nous avons manqué de concrétiser certaines occasions. » L'un des points de satisfaction majeurs reste toutefois la solidité défensive affichée : « Je suis heureux du rendement défensif et du fait de ne pas avoir encaissé de but pour le deuxième match consécutif », a-t-il souligné. Une prudence jugée nécessaire face à un adversaire de ce calibre : « Quand on affronte une équipe comme l'Uruguay, il faut être prudent, même lorsque l'on a la possession. » Enfin, Petković a insisté sur le bilan global du stage, qu'il juge « réussi », affirmant que son équipe « a beaucoup appris du match de ce soir ». Interrogé sur le choix de laisser Riyad Mahrez sur le banc, il a répondu sans détour : « Le nom n'a pas d'importance, ce qui compte, c'est le service du collectif et l'intérêt de l'équipe nationale. »



AÏT-NOURI, « C'ÉTAIT UN TRÈS BON MATCH DE PRÉPARATION »



TITULAIRE lors du match nul face à l'Uruguay (0-0), Rayan Aït-Nouri s'est exprimé en zone mixte à l'issue de la rencontre, revenant sur la prestation des Verts et sa situation personnelle.
Le latéral gauche a d'abord souligné la qualité de l'opposition rencontrée : « C'était un très bon match de préparation. C'était une équipe qui met beaucoup d'intensité. On a essayé d'être nous-mêmes. On verra par la suite comment ça va se passer. » Une analyse lucide après une rencontre engagée, face à un adversaire réputé pour son impact physique. Sur le plan individuel, Aït-Nouri n'a pas caché que sa saison en club avait été perturbée : « Cette saison, j'ai eu une blessure qui ne m'a pas aidé, qui m'a écarté durant trois mois. J'ai un peu moins joué en club et je devais donc retrouver mon rythme. » Un contexte qui explique en partie son besoin de retrouver des sensations, notamment à travers les rassemblements avec la sélection.
Interrogé sur les différents systèmes tactiques utilisés en club et en équipe nationale, le joueur formé en France s'est montré à l'aise dans plusieurs registres : « Les deux schémas me correspondent. En club, on évolue en 4-3-3, auparavant en 3-5-2 ou en 3-4-3, donc ce n'est pas quelque chose de nouveau. »
Enfin, Aït-Nouri a insisté sur l'essentiel : l'investissement personnel sur le terrain. « Il s'agit de donner le meilleur de soi-même sur le terrain », a-t-il conclu, affichant sa détermination à s'imposer durablement dans le onze des Verts à l'approche des grandes échéances.

Zidane : « Je suis content de mon match et de celui de l'équipe »



AUTEUR d'une prestation intéressante face à l'Uruguay (0-0), Luca Zidane s'est exprimé en zone mixte à l'issue de la rencontre, mettant en avant son rôle et l'importance de la concentration dans son poste.
Le portier des Verts a d'abord insisté sur l'exigence mentale liée à sa fonction : « Pour un gardien de but, la concentration est le plus important, mais c'est aussi compliqué de l'être durant les 90 minutes. On y travaille tous les jours. » Une déclaration qui illustre les efforts constants fournis à l'entraînement pour maintenir un haut niveau de vigilance, même dans des matchs fermés comme celui disputé face à la Celeste.
Satisfait de sa prestation personnelle, mais aussi de celle du collectif, Zidane n'a pas caché sa satisfaction : « Je suis content de mon match et de celui de l'équipe. C'était un bon test pour la Coupe du monde. » Dans une rencontre pauvre en occasions, le gardien algérien a su répondre présent sur les rares situations dangereuses, confirmant sa montée en puissance avec la sélection. Au-delà de son rôle classique, Luca Zidane a également évoqué son implication dans le jeu au pied, devenu essentiel dans le football moderne : « J'ai toujours aimé être le 11e joueur pour avoir la supériorité numérique. Beaucoup d'équipes pressent très haut et le gardien fait le surnombre. »
Une dimension qu'il considère comme naturelle dans son jeu : « C'est important pour aider l'équipe et je le fais naturellement, car c'est important. » Une manière pour lui de souligner son adaptation aux exigences tactiques du haut niveau, dans une équipe d'Algérie en pleine préparation pour le Mondial.

FIFA : L'ALGÉRIE RESTE DANS LE TOP 30 !

La sélection algérienne de football a conservé sa 28e place au classement mondial de la FIFA du mois de mars, publié mercredi par l'instance internationale sur son site officiel. La sélection algérienne a disputé deux matchs amicaux en Italie lors de la dernière fenêtre internationale de la FIFA (22-31 mars), dans le cadre de sa préparation pour la prochaine Coupe du monde, co-organisée cet été par les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, soldés par une victoire face au Guatemala (7-0) au stade Luigi-Ferraris de Gênes et un nul (0-0) devant l'Uruguay, mardi soir à l'Allianz stadium de Turin. Sur le plan continental, la sélection algérienne a également conservé sa quatrième place, avec 1564,26 points, devant notamment l'Egypte (29e mondiale), la Côte d'Ivoire (34e) et la Tunisie qui a gagné trois places (44e). En haut du classement mondial, la France, victorieuse du Brésil (2-1) et de la Colombie (3-1), prend la tête avec 1877,32 points, détrônant ainsi l'Espagne (1876,40 pts), alors que l'Argentine, championne du monde en titre, complète le podium. L'Angleterre, battue 1-0 par le Japon à Wembley mardi, est quatrième à une cinquantaine de points du trio de tête. Le prochain classement mondial des équipes nationales sera publié en juin.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° : Identification Fiscal : 0002 3401 50038 63

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES POUR LA DEUXIEME FOIS APRES ANNULATION D'ATTRIBUTION

N° : ...14..../2026

La direction des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la deuxième fois après annulation d'attribution:

Réalisation D'un Lycée Type (1000/300 R) a Route Bordj Zemmoura Commune De Bordj Bou Arreridj

LOT N° 02 : Voirie et réseaux divers + mur de clôture+ génie civil de poste transformateur avec équipement + locaux technique.

Condition d'éligibilité

Pour le lot 02

* Possession d'un certificat de Qualification dans le domaine de bâtiment ou travaux publics comme activité principale catégorie III et plus.

*Réalisation d'un projet similaire de même nature des travaux(voiries et réseaux divers VRD) d'un montant égale ou supérieur à **35.000.000.00** DA justifier par présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par les services contractants publics durant les dix (10) dernières années

*Réalisation d'un Chiffre d'affaire moyen annuel égale ou supérieur à **35 000 000,00** DA des trois meilleurs des années parmi les (2020 – 2021 – 2022 – 2023 - 2024) visées par les services des impôts concernés.

Cas d'un groupement d'entreprises :

*il sera pris en considération l'ensemble des capacités de tous les membres du groupement à ce titre les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement l'ensemble des capacités exigées,
*Le groupement doit être impérativement solidaire et doit satisfaire à l'ensemble des capacités exigées pour le soumissionnaire seul.

✓ Le mandataire du groupement doit justifier d'un certificat de qualification travaux publics activité principale ou bien bâtiment activité principale avec travaux publics activité secondaire catégorie III et plus

✓ les membres du groupement doivent justifier d'un certificat de qualification travaux publics activité principale ou bien bâtiment activité principale avec travaux publics activité secondaire catégorie II et plus

✓ réalisation d'un projet en Bâtiment par l'un des membres du groupement d'un montant égale ou supérieur à **35.000.000.00** DA justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par les services contractants publics durant les dix(10) dernières années .

✓ Le groupement doit réaliser la moyenne d'un Chiffre d'affaire annuel égale ou supérieur à **35 000 000,00** DA des meilleurs des trois années parmi les (2020 – 2021 – 2022 – 2023 - 2024) visées par les services des impôts concernés

- **les délais de réalisation sont plafonnées comme suit : 3 mois**

le cahier des charges est retiré auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj sise à rue aribi lakhdar Bordj Bou Arreridj par le soumissionnaire ou son représentant.
Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetés indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention (dossier de candidature) , (offre technique) ou (offre financière) selon le cas , ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme , comportant la mention (à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

A Monsieur le Directeur des équipements publics de la willaya de Bordj Bou Arreridj

Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la deuxième fois après annulation d'attribution N° /2026

Réalisation D'un Lycée Type (1000/300 R) a Route Bordj Zemmoura Commune De Bordj Bou Arreridj

LOT N° 02 : Voirie et réseaux divers + mur de clôture+ génie civil poste transformateur et équipement + locaux technique.

En application de l'article 66 du décret présidentiel N°15/247du 16/09/2015 portant Réglementation des marches publics et délégation du service public, le soumissionnaire doit présenter son offre sous trois plis séparées comme suit :

01/ Le dossier de candidature contient

* Une déclaration de candidature renseignée, datée et signée (selon le modèle joint).
* Une déclaration de probité renseignée, datée signée et cacheté (selon le modèle joint)
* Les statuts des sociétés.
*Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
* une copie du Certificat de qualification et classification valable à la date d'ouverture des plis.
* convention du groupement d'entreprises.
* Attestations d'affiliations délivrées par les services de la CNAS durant un délai de trois mois avant le dépôt des offres + diplômes ou attestations de succès,
* Les bilans financiers (2020 – 2021 – 2022 – 2023 - 2024), visés par les services des impôts concernés .
* pour le matériel non roulant il ya lieu de présenté une liste des moyens matériels Établie et délivré par Un Huissier De Justice durant l'année **2025** , concernant le matériel roulant il y a lieu de joindre les cartes grises avec assurances et PV du contrôle Technique valables à la date d'ouverture des plis.
*Références Professionnels : Joindre les Attestations de bonne exécution des projets dans le domaine du bâtiment réalisés durant les Dix (10) dernières années portant le Montant et l'objet délivré par les services contractants publics.

02/ Offre technique contient

* Une déclaration à souscrire renseignée, datée et signée (selon le modèle joint).
* Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 10 de l'instruction aux soumissionnaires
* Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

03/ Offre financière contient

* Lettre de soumission renseignée, datée, signée (selon le modèle joint).
* Bordereau des prix unitaire renseigné en chiffre et en lettre signé, cachée et datée.
* Devis quantitative et estimatif renseignée signé, cacheté et datée.

- la durée de préparation des offres est fixée à **21 jours** à compter de la date de la première publication de l'avis à la concurrence dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse où le portail des marchés publics.

Les offres doivent être déposées auprès de la direction des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj sise à rue aribi lakhdar Bordj Bou Arreridj à la date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant **13.h 45**, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant.
L'ouverture des plis des dossiers de candidature , des offres techniques et financières aura lieu à la direction des équipements publics en séance publique et à la même date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à **14h00 .**
Les candidats et soumissionnaires sont invitées à assister a l'ouverture des plis à l'appel d'offres.
Conformément a l'article 99 du décret 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant la duré **de 03 mois + délais de préparation des offres.**

Le Jeune Indépendant **du 02/04/2026 / ANEP 2616011472**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
N.I.F :423024000011264
CONCOURS RESTREINT N° 06 / 2026

La direction des équipements publics de la wilaya de Tamanrasset lance un concours restreint pour : **Etude et suivi d'une école primiaire type (3) à Amsel commune Tamanrasset.**

La participation est ouverte uniquements pour les architectes agrés ou sous forme de groupements et ainsi que les societes civiles agrées en études d'architectures disposant de capacités professionnelles , financieres et téchniques cités –ci-dessous , Les artichitectes ou leur représentants délégués interessés par le présent concours peuvent retirer le cahier des charges **gratuitement** auprès de la direction des équipements publics de la wilaya de Tamanrasset (Bureau des Etudes , Evaluation et Formalisation des Marchés)

Conditions d'éligibilités :
*** capacité professionnelle**
- Doit presenter l'agrément de l'année en cours pour les BET.
- Doit presenter un registre de commerce contenant le code 607009 pour les bureaux d'etudes publiques sous supervision du ministere de l'habitat de l'urbanisme et la ville e l'amenagement du territoire.
- protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de societé (SCP).
*** références professionnelles**
- Avoir assuré la maitrise d'œuvre d'un projet (étude) ou (éude et suivi) d'un projet de categorie *B* ou plus. Ou bien deux projets de categorie *A* .
*** Moyens humains**
- ayant un architecte ou ingenieur génie civile ou Master en (architecture ou génie civile) d'un minimum d'expérience une (01) année avec (des bureaux d'etudes publiques ou privés).
*** cas de groupement**
- le groupement momentanés des architectes , doit se composer uniquements des bureaux d'études inscrits au tableau national des architectes ou les societes civiles agrées en études d'architectures inscrits au tableau national des architectes qui interviennent sous forme de solidarité.
- Il est recommandé au BET de procéder à une visite du terrain et devra réunir sous sa propre responsabilité, tous les enseignement qui pourraient lui être nécessaires pour préparer son offre .

Les offres doivent être présentées comme suit :
1/- Le dossier de candidature (enveloppe A) :
- Une déclaration de candidature paraphée et signée
- Une déclaration de probité paraphée et signée
- Memoir technique paraphée et signée
- L'agrement de l' année en cours des architectes .
- Un protocole d'accord en cas du groupement et/ou staut en cas d'une société (SCP).
- Attestation de bonne exécution de (étude) ou (éude et suivi) un projet.
- Les attestation d' affiliation individuelles de l'encadrements.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les Sociétés Morale
- Copies des Bilans des deux dernières années

Les offres devront être déposées à la direction des équipements publics (DEP) de la wilaya de Tamanrasset sise cité administrative route de l'askrem (Bureau des Etudes , Evaluation et Formalisation des Marchés)et doivent être présenter sous enveloppe fermée et anonyme contenant (01) enveloppe « A» pour Le dossier de candidature ; portant les information indiqué dans le cahier des charges , et l'envloppe exterieur ne comportant aucune mention autre que l'expression:

CONCOURS RESTREINT N° 06 / 2026
Etude et suivi d'une école primiaire type (3) à Amsel commune Tamanrasset

Le délai de préparation des loffre est de **10 jours**, à partir de la première parution de l'avis dans la presse (nationale ou électronique) et/ou le BOMOP.
La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de préparation des offres jusqu a 10h30 .
Si ce jour coïncide avec un jour fériée ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours augmenté par le délai de préparation des l'offres à partir de La date de dépôt des offres , L'ouverture des plis se tiendra en science publics le dernier jour de dépôt des offres à 11h00.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 02/04/2026 / ANEP 2616011289**

République algérienne Démocratique et populaire

Wilaya de Laghouat

Daira Hassi R'mel

Commune Hassi Delaa

Avis d'attribution provisoire

Conformément au disposition du décret présidentiel N°247/15 correspondant au : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public Vu le pv de jugement d'offres du 10/06/2026

Le président de l'assemblée populaire communal de Hassi Delaa porte à la connaissance des soumissionnaires concernes par l'avis d'appel d'offre national n ° : 08/2026 du :24/02/2026

02 Parue dans les quotidien ekhbar el yome ET le jeune Indépendant du 24-02-2026

attribues provisoire comme suit

ITULEE D'Opération	S.retenue	montant	Délai	Coe fiscale	c.selectie
–Extension rejet principale cité boudouda med sur 650ML	EURL SALMA LIRAI WA ALBINA	6.769.434.00	60 j	002247086393947	Dossier complet moins disant

Tout soumissinaire contestant le choix opéré par la commission d'évaluation des offres peut introduire un recourt dans le dix (10) jour qui suivent la date du pub de présent avis dans la presse auprès du present de ' APC Hassi DELAA .

Le Jeune Indépendant **du 02/04/2026 / ANEP 2616011375**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT
NIF000116001715484

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 17 / MOD / ONA /2026

L'Office National de l'Assainissement lance un Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales, en vue de retenir une entreprise ou groupement momentané d'entreprises pour les **Travaux de réhabilitation de la station d'épuration des eaux usées de la ville de M'SILA et réalisation d'un système de traitement tertiaire y compris l'amélioration de la collecte des eaux usées (WILAYA de M'SILA)»**

CONDITIONS D'ELIGIBILITE
Pour que l'offre soit éligible, les soumissionnaires doivent répondre aux trois (03) conditions minimales d'éligibilité, et ce conformément à l'article **N°03** de l'instruction aux soumissionnaires.

1. Soumissionnaire seul :

Première condition C1 : Capacités professionnelles
Les soumissionnaires seuls doivent obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle, catégorie **VI** ou plus, valide à la date d'ouverture des plis, dans le domaine de l'hydraulique, selon les codes :
34-708 relatif au traitement et épuration des eaux.
Ou
34-705 relatifs aux travaux d'évacuation des eaux usées et 34-709 relatif aux équipements électriques, électromécaniques et hydrauliques.

Deuxième condition C2 : Capacités financières
Les soumissionnaires seuls doivent avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen, des trois meilleures années d'exercice sur les cinq dernières (2020, 2021,2022 ,2023 et 2024), supérieur ou égal à **350 000 000** DA. Sur présentation des bilans financiers déposés auprès de l'Administration Fiscale.

Troisième condition C3 : Capacités techniques
Avoir réalisé ou participé à la réalisation ou la réhabilitation du Génie civil ou la fourniture et montage des équipements de l'un des ouvrages suivants :

- Une (01) station d'épuration des eaux usées de type biologique (par boues activées ou par lagunage aérée) ;

ou

- Une station de traitement d'eau potable ou de déminéralisation ou de dessalement d'eau de mer (les monoblocs ne sont pas admises) .

ou

- Un système de collecte des eaux usées ou un système d'alimentation d'eau potable comprenant au minimum une (01) station de relevage ou de pompage.

La condition C3 doit être justifiée par des attestations de bonne exécution qui comportent les caractéristiques techniques ou les informations sollicitées délivrées par les Maîtres d'Ouvrage concernés.
Dans le cas d'une référence présentée par le soumissionnaire seul ou le projet a été réalisé par un groupement momentané d'entreprises, l'attestation y afférente sera accompagnée par un protocole d'accord notarié relatif au projet en question.

2. SOUMISSIONNAIRES EN GROUPEMENT :

PREMIÈRE CONDITION C1: CAPACITÉS PROFESSIONNELLES

Le chef de file : Considéré comme membre du groupement majoritaire doit obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle, catégorie VI ou plus, valide à la date d'ouverture des plis, dans le domaine de l'hydraulique, selon les codes:

34-708 relatif au traitement et épuration des eaux,
Ou
34-705 relatif aux travaux d'évacuation des eaux usées et 34-709 relatif aux équipements électriques, électromécaniques et hydrauliques.

Les membres du groupement :

Les membres du groupement doivent disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle, **catégorie V** au minimum, valide à la date d'ouverture des plis, dans le domaine de l'hydraulique.

Deuxième condition C2 : Capacités financières
Le groupement dans sa globalité doit avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois meilleures années d'exercice sur les cinq dernières (2020, 2021, 2022,2023 et 2024), supérieur ou égal à **350 000 000** DA. Sur présentation des bilans financiers déposés auprès de l'Administration Fiscale.

Troisième condition C3 : capacités techniques
Le groupement dans sa globalité doit répondre à cette condition :
Avoir réalisé ou participé à la réalisation ou à la réhabilitation du Génie civil ou la fourniture et montage des équipements de l'un des ouvrages suivants :

- Une (01) station d'épuration des eaux usées de type biologique (par boues activées ou par lagunage aérée) ;

ou

- Une station de traitement d'eau potable ou de déminéralisation ou de dessalement d'eau de mer (les monoblocs ne sont pas admise).

ou

- Un système de collecte des eaux usées ou un système d'alimentation d'eau potable comprenant au minimum une (01) station de relevage ou de pompage.

La condition C3 doit être justifiée par des attestations de bonne exécution qui comportent les caractéristiques techniques ou les informations sollicitées délivrées par les Maîtres d'Ouvrage concernés.
Dans le cas d'une référence présentée par le chef de file ou le membre du groupement où le projet a été réalisé par un groupement momentané d'entreprises, l'attestation y afférente sera accompagnée par un protocole d'accord notarié relatif au projet en question.

Le retrait du Cahier des charges se fera sur présentation d'un reçu de virement d'un montant de Quarante Mille (40 000 DA) Dinars Algériens au compte N°00300638301141300058 ouvert auprès de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural - Agence Birkhadem.

Dans le cadre d'un groupement le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné sauf dispositions contraires dans la convention du groupement.
Tout soumissionnaire doit fournir une caution de soumission d'un montant supérieur à un-pour-cent (1%) du montant de son offre financière si l'offre dépasse un (01) milliard de Dinars Algérien.
Cette caution doit être émise par une banque de droit Algérien ou la caisse de garantie des Marchés Publics.
Dans le cas d'un groupement la caution de soumission doit être émise au nom du mandataire du groupement.

Le Cahier des charges pourra être retiré dès parution du présent avis d'appel d'offres auprès du bureau des marchés de la Direction Générale de l'Office National de l'Assainissement (ONA).

Sis au Carrefour Sidi Arcine - Route de Baraki- Alger.

Fax : 023 92. 21. 79

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, insérées dans des enveloppes séparées et cachetées portant la dénomination du soumissionnaire et ce conformément à l'article 17 de l'instruction aux soumissionnaires.

Ces trois enveloppes seront mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme qui comporte la mention suivante :

« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°*****17*****/ MOD/ ONA / **2026**
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USEES DE LA VILLE DE M'SILA ET RÉALISATION D'UN SYSTÈME DE TRAITEMENT TERTIAIRE Y COMPRIS L'AMELIORATION DE LA COLLECTE DES EAUX USEES (WILAYA DE M'SILA)

Le délai accordé aux soumissionnaires pour la préparation des offres est de quarante-cinq (45) jours à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux de la presse écrite diffusés au niveau national ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou la presse électronique agrées ou le portail électronique des marchés publics.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12 H00, le dépôt des offres se fera au niveau du bureau des marchés de la Direction Générale de l'ONA.

La date et l'heure d'ouverture des plis correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 30 au siège de la Direction Générale de l'Office National de l'Assainissement.

Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 02/04/2026 / ANEP 2616011430**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya De Naama
Daïra Ain Sefra
Commune Ain Sefra
Nif 41600200004501801002

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacité Minimales N° 04 /2026

Le président de l'assemblé populaire communale d'AIN SEFRA lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale, pour :

OPERATION: SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN (LOT TROTTOIRS) Á AIN SEFRA.

PROJET :

LOT 01 : SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI-PALESTINE- Á AIN SEFRA.
LOT 02 : SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI AL-ANDALOUS Á AIN SEFRA.
LOT 03 : SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI EL-WIAM Á AIN SEFRA.
LOT 04 : SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI AL-TADAMON Á AIN SEFRA.

Les soumissionnaires intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la commune d'Ain Sefra « Secrétariat général sis centre ville, commune d'Ain SEFRA. contre le paiement de la somme de 4000.00 DA non remboursable qui représente les frais de la documentation.
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention
« dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.
La 1ere enveloppe : (DOSSIER DE CANDIDATURE) doit contenir :
1/ Déclaration de candidature remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
2/ Déclaration de probité remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire
3/ Les statuts pour les sociétés.
4/les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5/ Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires:
A/ Capacités professionnelles: certificat de qualification et de classification travaux bâtimen activité principale catégorie trois (03) ou plus
B/ Capacités financières:
B/1- ayant réalisé un chiffre d'affaire moyen des Trois (03) dernières années **(2023-2024 et 2025)** d'un montant de **20 000 000.00 DA**
Justifié par l'attestation d'activité C20..
B/2 -Références bancaires.
C/ Capacités techniques
C/1 - Moyens humains.
C/2- Matériels : Liste du matériel à engager dans le cadre du présent projet avec production des pièces justificatives
C/3- Références professionnelles (***(ayant exécuté au moins deux (02) projets similaires ou de mémé nature dans le domaine des Travaux Bâtiment justifiés par des attestations de bonne exécution délivrée par le service contractant***)
La 2ème enveloppe : (DOSSIER DE L'OFFRE TECHNIQUE) doit contenir :
Déclaration à souscrire./ Mémoire Technique justificatif. /le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «Lu et accepté ».
La 3ème enveloppe : (DOSSIER DE L'OFFRE FINANCIERE) doit contenir :
La lettre de soumission. /Le bordereau des prix unitaires (BPU)./ Le devis quantitatif et estimatif (DQE).
ET TOUTES LES PIECES DEMANDEES EN CAHIER DES CHARGES
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention
À n'ouvrir que par la commission d'ouverture Des plis et d'évaluation des offres

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacité Minimales N° 04 /2026

OPERATION: SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN (LOT TROTTOIRS) Á AIN SEFRA.

PROJET :

LOT 01 : SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI-PALESTINE- Á AINSEFRA.
LOT 02 : SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI AL-ANDALOUS Á AIN SEFRA.
LOT 03 : SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI EL-WIAM Á AIN SEFRA.
LOT 04 : SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI AL-TADAMON Á AIN SEFRA.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : Siège de la commune D'AIN SEFRA. Cité 1er novembre 1954 bureau de Secrétariat général.
N.B : l'envoi par voie postale ne fait pas foi.
La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence.
L'expiration de dépôt des offres se fera dixième (10 ème) jour à 14 .00 H, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Le soumissionnaire restera lié par son offre durant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de de trois (03) mois

Le Jeune Indépendant **du 02/04/2026 / ANEP 2631005605**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE

WILAYA D'ORAN

DAIRA DE GDYEL

COMMUNE DE GDYEL

NIF : 41200200003101901001

10/1/2026

AVIS D'TTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégation du service public, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de GDYEL porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales N° 05/2026 paru aux quotidiens nationaux الروح الرياضية **و*le jeune indépendant** ** en date 03/02/2026, et au BOMOP et la presse électronique relatif à :*

ACQUISITION CAMION A BENNE 15T

Suite à l'évaluation des offres par la commission de l'ouverture et analyse des offres en date du 24/03/2026

l'opération à été attribuée provisoirement à l'entreprise selon tableau ci- dessous :

intitulé de l'opération	*ENTREPRISE*	NIF	Montant	DELAI DE livraison	DELAI DE garantie	observation
ACQUISITION CAMION A BENNE 15T	***SARL SHANGLIN ALGERIE***	000416096521694	17.969.000,00	30j	36m	*Offre unique technique*

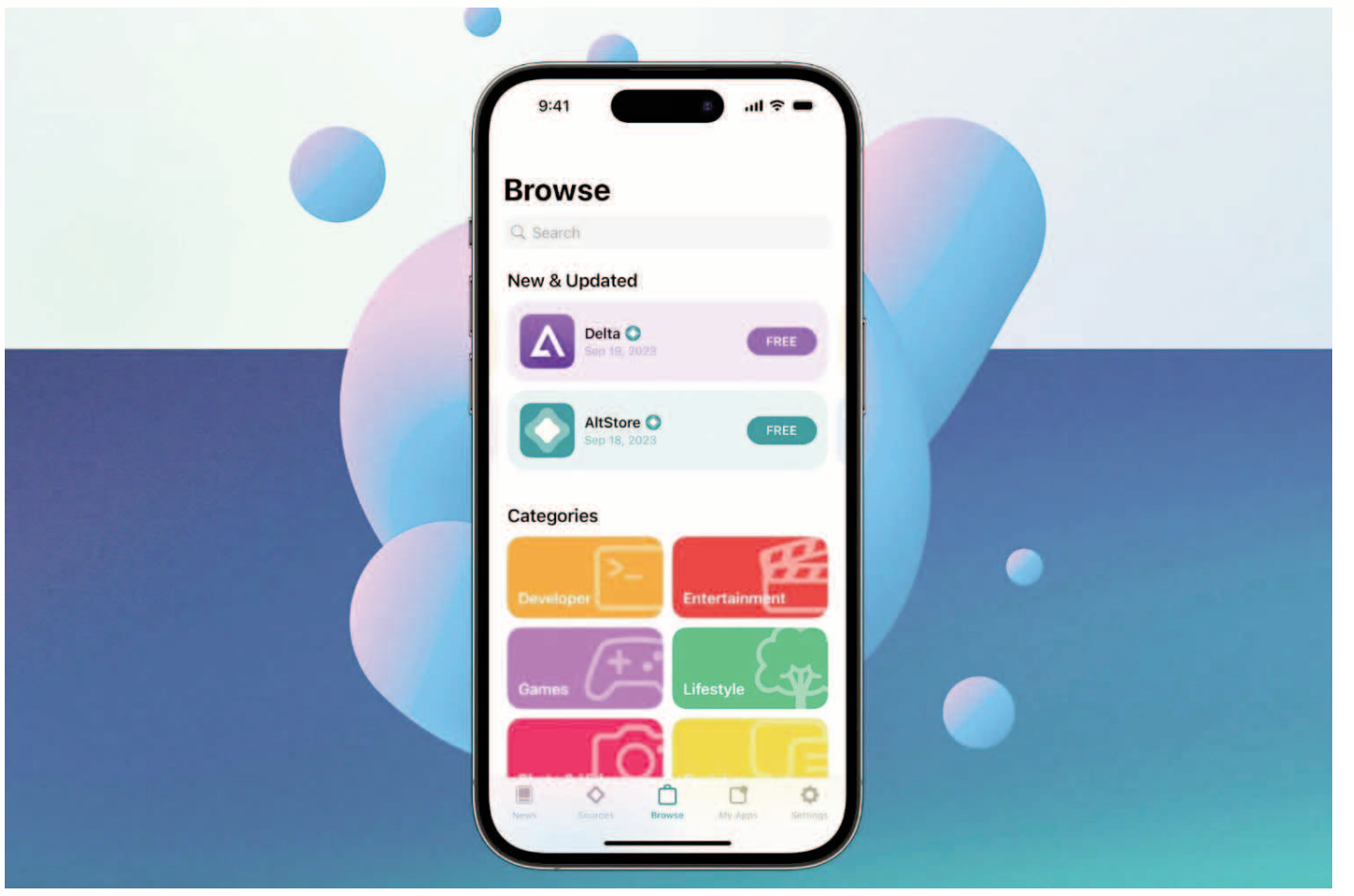
conformement aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégation du service public, un délai de 10 jours est accordé aux soumissionnaires souhaitant introduire un recours auprès de la commission des marché à compter de la date de la première publication du présent avis d'attribution .

- les fournisseurs souhaitant consulter les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières ; peuvent contacter le bureau des marchés publics de la commune GDYEL à compter de la date de la première publication du présent avis d'attribution.

Le Jeune Indépendant **du 02/04/2026 / ANEP 2631005822**

Grâce à ce store alternatif, l'émulation Switch s'invite aussi sur iPhone et iPad

L'émulation de jeux Nintendo Switch débarque à pleine vitesse sur iPhone et iPad en Europe grâce à une mise à jour majeure d'AltStore PAL. Cette avancée technique, rendue possible par la compilation JIT embarquée, ouvre un nouveau chapitre pour le jeu mobile, malgré la vigilance constante de Nintendo.



L'arrivée du Digital Markets Act (DMA) en Europe a ouvert la voie aux boutiques d'applications alternatives sur iOS, comme AltStore PAL. Jusqu'à présent, l'émulation de consoles récentes comme la Nintendo Switch restait limitée par des contraintes techniques imposées par Apple. Mais une avancée significative via AltStore vient de lever un verrou majeur, rendant l'émulation performante enfin possible sur iPhone et iPad.

AltStore, le catalyseur de l'émulation sur iOS

AltStore PAL, l'une des premières places de marché alternatives approuvées par Apple dans l'Union Européenne suite aux changements imposés par le DMA, a récemment célébré son premier anniversaire. Pour marquer l'occasion, ses créateurs ont lancé AltStore Classic, une version intégrée directement dans AltStore PAL. Cette version « Classic » reprend le principe de l'AltStore original, bien connu pour le sideloading (installation d'applications hors App Store officiel) depuis 2019.

AltStore Classic permet aux utilisateurs européens d'installer des centaines d'applications dites « non notariées », c'est-à-dire qui n'ont pas reçu l'approbation formelle d'Apple. Le principal avantage pour les utilisateurs de l'UE est que ces applications, installées via AltStore Classic depuis AltStore PAL, n'expirent pas et ne nécessitent ni compte développeur payant, ni connexion à un ordinateur via AltServer pour l'installation initiale de la boutique elle-même. Il est cependant à noter qu'AltServer reste nécessaire pour la gestion et le rafraîchissement périodique des applications non notariées une fois installées via AltStore Classic.

La clé JIT déverrouillée

Parallèlement au lancement d'AltStore Classic, l'équipe a dévoilé une application cruciale : StikDebug. Cet outil active la compilation Just-in-Time (JIT) directement sur l'appareil pour toute application installée via AltStore Classic. La compilation JIT, ou compilation à la volée, traduit le code d'une application pendant son exécution, une technique essentielle pour les logiciels complexes et gourmands en ressources comme les émulateurs de consoles modernes ou les outils de virtualisation.

Historiquement, Apple réservait cette capacité à ses propres applications comme Safari, ou l'avait rendue accessible de manière limitée et parfois complexe pour les développeurs tiers. Sans JIT natif facile d'accès, les émulateurs sur iOS devaient recourir à des contournements ou nécessitaient une connexion à un PC pour activer cette fonction, limitant souvent les performances. L'arrivée de StikDebug change radicalement la donne en permettant une compilation JIT directement sur l'iPhone ou l'iPad.

Cette capacité technique ouvre la porte à des émulateurs beaucoup plus performants. Des projets comme Dolphin, capable d'émuler les consoles Wii et GameCube, et surtout meloNX, un émulateur pour la Nintendo Switch, peuvent désormais fonctionner à pleine vitesse sur les appareils iOS compatibles au sein de l'Union Européenne. Des démonstrations circulent déjà, montrant des jeux exigeants comme Mario Kart 8 Deluxe tournant de manière fluide sur iPhone.

Un défi technique et juridique permanent

Le géant japonais mène une lutte acharnée contre les logiciels permettant de jouer à ses titres sur d'autres plateformes que sa propre console. L'année écoulée a été marquée par la fermeture forcée de projets majeurs comme Yuzu, suite à un accord à l'amiable incluant 2,4 millions de dollars de dommages et intérêts, et de son alternative populaire Ryujinx, également contraint à l'arrêt après une intervention de Nintendo. Ces actions soulignent la détermination de l'entreprise à protéger son écosystème et sa propriété intellectuelle.

Nintendo reproche principalement à ces émulateurs de faciliter le piratage à grande échelle, citant notamment les fuites de jeux très attendus avant leur sortie officielle. La firme de Kyoto met également en avant le contournement des mesures de protection techniques, comme le chiffrement, intégrées à sa console et à ses jeux, un argument juridique central. Bien que Nintendo ait admis que l'émulation en soi n'est pas illégale, elle concentre ses attaques sur l'utilisation de ces outils pour contourner les protections ou utiliser des copies illicites.

Face à cette pression juridique constante, de nouveaux projets d'émulateurs tentent d'emprunter des voies différentes pour éviter les foudres de Nintendo. Certains développeurs choisissent de ne pas intégrer de fonctions de déchiffrement, laissant cette étape technique à la charge de l'utilisateur final. Cependant, la traque de Nintendo s'étend même aux créateurs de contenu présentant des jeux émulés, rendant l'avenir de l'émulation Switch toujours aussi précaire.

Pourquoi Google entraîne une IA avec des dauphins ? La réponse est aussi folle que révolutionnaire !

DES CHERCHEURS ont entraîné un modèle de langage de Google sur les sons des dauphins pour créer DolphinGemma. Ils espèrent ainsi décoder leur langage et permettre une meilleure communication avec ces mammifères marins.

Les dauphins n'ont pas de cordes vocales, mais ça ne les empêche pas de parler. Ces mammifères marins ont tout un répertoire vocal à base de sifflements, un véritable langage que les humains n'ont pas encore réussi à décoder. Mais les chatbots pourraient tout changer.

Dr Denise Herzing, de The Wild Dolphin Project (WDP), étudie depuis 40 ans un pod de dauphins tachetés de l'Atlantique à l'état sauvage, situés aux Bahamas.

Elle s'est récemment associée à Google DeepMind afin d'utiliser l'intelligence artificielle pour tenter de comprendre ces animaux. Ensemble, ils ont créé DolphinGemma.

Comme son nom l'indique, cette IA est basée sur Gemma de Google. Il s'agit d'un grand modèle de langage (LLM) entraîné sur des enregistrements des dauphins.

Cette nouvelle IA n'est pas encore capable de traduire les sons des dauphins en langage humain.

Elle traite les sons comme des tokens, à la manière d'un chatbot standard qui génère du texte en prédisant les tokens suivants.



Ainsi, présentée avec un enregistrement d'un dauphin, elle peut prédire la suite la plus probable pour la séquence. Un peu à la manière des suggestions de Google lorsque vous commencez à saisir un texte dans le moteur de recherche.

Tout un équipement pour parler avec les dauphins

Les chercheurs espèrent ainsi identifier des séquences et des structures dans les communications des dauphins. Pour ce faire, ils sont équipés d'un système baptisé « Chat », composé de deux hydrophones (microphones aquatiques), un haut-parleur et un clavier.

DolphinGemma est un modèle de langage suffisamment petit pour tourner directement sur un smartphone Pixel, qui est désormais intégré au système Chat.

Les chercheurs tendent un jouet aux dauphins tout en jouant un son qu'ils ont créé pour le désigner.

Le dauphin pourra ensuite demander le jouet en reproduisant le son, qui sera identifié par le système Chat. Les chercheurs espèrent ainsi établir un vocabulaire commun pour communiquer directement.

Le WDP devrait bientôt déployer DolphinGemma sur le terrain. Les chercheurs espèrent qu'il permettra d'accélérer grandement les recherches sur les dauphins tachetés de l'Atlantique, et pensent qu'il pourrait être étendu à d'autres cétacés. Google compte le publier en tant que modèle ouvert, plus tard cette année.

HP lance WXP : une approche innovante de la gestion IT en entreprise



Fort d'innovation depuis sa création, HP a franchi une nouvelle étape le 2 juin dernier en lançant Workforce Experience Platform, ou WXP. Cette solution innovante vise à transformer profondément les services informatiques des entreprises, dans un contexte où le travail hybride devient une norme, mais aussi une difficulté complexe à gérer. Loin d'être un simple outil de supervision, WXP s'impose comme une plateforme intégrée, proactive et centrée sur l'humain, couvrant l'ensemble du parc informatique, du poste de travail individuel aux équipements collectifs. Voici tout ce qu'il faut savoir.

On doit tous composer avec l'intelligence artificielle : ici, HP a fait le choix de s'en servir pour l'analyse prédictive : Workforce Experience Platform permet non seulement de suivre l'état des appareils et de réduire les dysfonctionnements, mais aussi d'optimiser la sécurité, d'améliorer l'expérience utilisateur et d'accroître la productivité des collaborateurs. « Aujourd'hui, les employés d'une entreprise utilisent de nombreux outils sans cohérence globale », explique Vincent Thura, Chef de produit Services chez HP. « Avec WXP, nous recentralisons tous les services dans un seul environnement intégré. »

WXP, une solution qui permet d'anticiper les problèmes informatiques

De nos jours, les environnements IT n'ont jamais été aussi complexe. « Le monde est hybride, fragmenté. Notre mission est d'aider les DSI à orchestrer cet écosystème, quel qu'il soit », explique Vincent Thura. Grâce à des algorithmes performants et la collecte de données via des agents intelligents, WXP peut repérer des signes précurseurs d'incidents – comme une batterie en fin de vie, un logiciel obsolète ou des crashs récurrents – et intervenir sans attendre qu'un utilisateur lève la main. Cette capacité à traiter les problèmes en amont décharge les équipes IT, souvent sursollicitées lorsque les employés tardent à signaler les dysfonctionnements.

« En croisant toutes ces sources, on permet aux administrateurs d'anticiper les problèmes, plutôt que d'y réagir a posteriori. Cette démarche change profondément la perception des employées sur un service IT. Ils se disent : "Tiens, mon service IT est capable d'identifier un problème et de venir m'aider, avant même que je ne l'ai signalé." » Résultat : un système plus fluide, une productivité renforcée et une meilleure perception du service informatique en interne.

Une solution tournée vers l'efficience et la durabilité

WXP a d'ailleurs d'autres atouts dans sa manche. Par exemple, la solution de HP facilite le suivi énergétique des équipements et favorise l'usage de matériel reconditionné. Elle fonctionne aussi en synergie avec d'autres services HP, tels que MDS (Managed Device Services) ou MPS (Managed Print Services), pour offrir une expérience cohérente et personnalisée.

Bien que sa fonction soit complexe - celle d'unifier toutes les solutions d'un environnement IP, même quand elles viennent d'autres marques que HP - le déploiement de WXP reste finalement très simple et repose sur un accompagnemen
t sur mesure : HP intervient à toutes les étapes, de la mise en œuvre technique à la gestion du changement. « Notre approche repose avant tout sur l'écoute du client. Chaque projet démarre par une compréhension claire de sa situation : où en est-il, quelles sont ses priorités, quels sont ses freins, ses inquiétudes ? Il ne s'agit pas simplement de démontrer les qualités techniques d'un produit, mais d'apporter une réponse concrète à des problématiques réelles, » détaille Vincent.

Sécurité, conformité et évolutivité

WXP accorde également une importance capitale à la sécurité. Toutes les données sont hébergées en Europe, via AWS en Allemagne, garantissant leur conformité avec les standards réglementaires en vigueur. Déjà doté d'une feuille de route jusqu'en 2026, HP prévoit d'élargir les capacités de WXP à de nouveaux périphériques utilisés au quotidien, comme les stations d'accueil ou les écrans. « Nous continuons d'enrichir la plateforme via des acquisitions stratégiques de technologies et brevets pertinents. Par exemple, nous réintégrons une solution de cybersécurité innovante qui permet, même sur des PC éteints ou déconnectés d'Internet, de localiser, bloquer ou effacer des appareils à distance — une fonctionnalité unique sous Windows. »

L'ensemble est déjà disponible en français et les entreprises qui souhaitent tester WXP sont accompagnées d'un interlocuteur HP.

Workforce Experience Platform représente bien plus qu'un simple outil de gestion : c'est une vision renouvelée et centrée sur l'utilisateur, permettant aux entreprises de tester la solution avant d'envisager un déploiement complet. Une nouvelle ère pour les services IT, proactive, intégrée et résolument tournée vers l'avenir.

Adobe déploie deux agents d'IA pour transformer le support client et l'analyse marketing

ADOBE renforce son offre d'intelligence artificielle avec le lancement de deux agents : Product Support Agent et Data Insight Agent. Ils sont conçus pour automatiser le support technique et simplifier l'analyse marketing. Adobe a annoncé le lancement de « Product Support Agent », un agent d'intelligence artificielle destiné à améliorer l'efficacité opérationnelle des équipes marketing et expérience client (CX). Basé sur la technologie Adobe Experience Platform Agent Orchestrator, cet outil permet d'automatiser les tâches répétitives liées au dépannage et de gérer des cas complexes.Il vise ainsi à libérer les équipes des opérations courantes pour leur permettre de se concentrer sur des activités plus stratégiques.

Adobe Photoshop intègre son premier agent IA

Un agent capable de résoudre les problèmes en temps réel

Product Support Agent peut intervenir en temps réel pour résoudre un large éventail d'incidents, notamment des erreurs système, des dysfonctionnements de flux de travail ou encore des problèmes de configuration. Il fournit des recommandations issues de la documentation officielle afin de permettre aux utilisateurs de résoudre eux-mêmes leurs difficultés sans passer par une assistance humaine. L'agent collecte également les informations de session, les journaux et les métadonnées nécessaires pour créer des demandes d'assistance contextualisées. Il permet en outre de suivre l'évolution de ces demandes en temps réel, sans devoir se connecter à un portail spécifique.

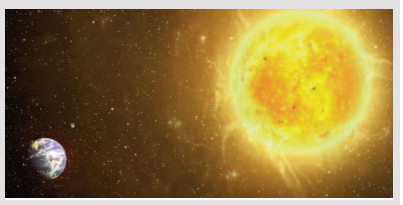


Le record du monde de survie sans eau !



EN MOYENNE, notre corps peut tenir jusqu'à 30 jours sans nourriture mais seulement 3 jours sans eau. Cependant, Andreas Mihavecz a pu tenir 18 jours sans rien avaler ni boire.
En effet, en 1979, l'Autrichien âgé alors de 18 ans, a été accidentellement oublié dans une cellule de détention pendant 18 jours.
Il a survécu tout au long de cette période en léchant l'humidité sur les murs de la cellule, devenant ainsi le détenteur du record de survie sans nourriture ni eau.

Le Soleil représente 99,86% de la masse totale du système solaire !



LE SOLEIL est la principale source d'énergie sur notre planète, il n'y a donc pas de surprise qu'il soit aussi énorme. Mais vous vous êtes déjà demandé à quel point notre étoile est immense ?
Avec un diamètre d'environ 1.392.684 kilomètres, le soleil est 100 fois plus grand que la Terre. Sa masse est d'environ 1,989 × 10^30 kg soit environ 330.000 fois celle de la Terre. Si on additionne les masses de toutes les planètes du système solaire, elles seraient égales à seulement 0,24% de la masse de notre système solaire, ce qui signifie que le Soleil est tellement énorme qu'il représente presque 100% du système solaire.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Un Américain remporte près de deux milliards de dollars à la loterie



Un Américain habitant l'Arkansas a remporté 1,8 milliard de dollars (près d'1,5 milliard d'euros) lors d'une loterie organisée la veille de Noël. Il s'agit du deuxième plus gros jackpot jamais remporté aux États-Unis, selon les organisateurs de la loterie Powerball.

Le précédent record était de 2,4 milliards de dollars (près de 2 milliards d'euros). Cette somme avait été gagnée en Californie en novembre 2022.
Les gagnants du Powerball peuvent choisir de percevoir la totalité du montant sur une période de 30 ans ou via un versement unique, dans ce cas de 834,9 millions de dollars (709 millions d'euros).
Les tickets du Powerball coûtent deux dollars et sont en vente dans 45 États américains, ainsi qu'à Washington DC, aux îles Vierges et à Puerto Rico. La chance de remporter le jackpot est de 1 sur 292,2 millions, selon la loterie.

« Il y a 10 000 boulons à visser » : il va exposer une réplique de la tour Eiffel au festival Burning Man



PRÉSIDENT du festival de Poupet, en Vendée, Philippe Maindron exposera une tour Eiffel revisitée au Burning Man, un rassemblement artistique décalé qui se tiendra à l'été 2026 dans le désert du Nevada aux États-Unis.

Imaginez une réplique de la tour Eiffel, à moitié disloquée, étendue de tout son long dans un désert du Nevada aux États-Unis. Cette oeuvre d'art de 30 m de long, 15 m de haut et d'un poids de 23 tonnes sera exposée du 30 août au 7 septembre 2026 au Burning Man, un rassemblement artistique créé en 1986 et présenté comme le temple de la contre-culture. Chaque été, des artistes triés sur le volet débarquent du monde entier dans le désert de Black Rock pour y présenter des œuvres monumentales dans une ambiance déjantée, sur fond de musique électro et de rencontres interlopes.

Leur appartement à 375.000 euros ne se vend pas, ils organisent une tombola à 5,50 euros le ticket

UN COUPLE britannique, Jennie et John Bailey, n'arrive pas à vendre son appartement malgré une baisse de prix de 40.000 euros, et a donc décidé d'organiser une tombola avec des billets à 5,50 euros.
Est-ce une idée de génie ? Découragés de ne pas trouver d'acheteur pour leur appartement mis sur le marché à 375.000 euros, deux Britanniques ont décidé d'opter pour une stratégie audacieuse, évoque The Independant. Peut-être ont-ils été influencés par une Irlandaise qui a eu la même idée pour vendre son cottage…
Jennie et John Bailey sont propriétaires à Rhoscolyn, sur l'île galloise d'Anglesey, située en mer d'Irlande. Un havre de paix choisi à l'époque pour quitter l'agitation de Manchester, mais qui est devenu un peu petit. Problème : là-bas aussi, le marché immobilier est atone. Personne ne se presse pour acquérir le bien, dont le montant à la vente a déjà été diminué d'environ 40.000 euros, en vain.

En pleine tempête de neige, New York et Central Park se sont transformés en paysage de film de Noël

Le passage annoncé d'une tempête hivernale sur New York s'est montré moins intense que prévu. Mais une épaisse couche de neige a recouvert les trottoirs de la « Big Apple ».

Ce n'est plus Noël, mais c'est tout comme. La « Big Apple » se préparait depuis plusieurs jours à une tempête hivernale qui a finalement débuté vendredi. Avec parfois 20 centimètres de neige attendus entre les immenses buildings new-yorkais. De quoi offrir quelques images féeriques et dignes d'un film de Noël en cette fin d'année 2025. Comme le rapporte ce samedi 27 décembre le New York Times, les chutes de neige observées dans la plus grande ville des États-Unis depuis vendredi ont atteint un niveau rarement égalé ces dernières années. À titre d'exemple, le journal américain cite les 11 cm de neige observés dans Central Park ce samedi matin.
En dehors de Central Park, la neige avait parfois recouvert le sol sur près de 20 cm dans certaines parties de l'État. Et si New York semble finalement avoir échappé au pire de la tempête annoncée, pour ses habitants, le réveil de samedi matin avait quand même un parfum particulier et plus si habituel que ça dans la mégapole américaine.
Dès vendredi soir, certains New-Yorkais avaient déjà commencé à profiter de cette ambiance digne d'un film de



fin d'année, comme vous pouvez le voir dans la vidéo en tête d'article. Et ce, malgré les risques liés à cette fameuse tempête annoncée, qui s'est finalement déportée de New York, tout en recouvrant certaines régions voisines d'une couche de neige parfois proche des 25 cm.

Etats-Unis : Un patron verse 443.000 dollars de prime à chacun de ses 539 employés



PARTAGE • Après avoir vendu sa société 1,7 milliard de dollars, Graham Walker, 46 ans, patron de Firebond, entreprise américaine d'équipements électriques, a reversé 15 % du produit à ses employés, soit 443.000 dollars de prime
Le sentiment d'avoir gagné loto de la vie pour ces 539 salariés de Firebond, une entreprise d'équipements électriques située en Louisiane, aux Etats-Unis.
Leur désormais ex-patron, Graham Walker, 46 ans, a décidé de reverser 15 % du produit de la vente de son entreprise pour 1,7 milliard de dollars, d'après une information du Wall street journal. Soit 443.000 dollars de prime pour chaque employé.
« Près de 250 millions entre les mains des employés nous semblait juste », explique le PDG au WSJ, souhaitant de la sorte récompenser leur fidélité durant les périodes difficiles. Toutefois, le versement s'étale sur cinq ans, à condition que les bénéficiaires restent dans l'entreprise et environ 100.000 dollars de cette somme partiront aux impôts.
Lors de l'annonce, certains ont cru à une caméra cachée, poursuit le journal américain. « Avant, on vivait au jour le jour. Maintenant, je peux vivre », s'y réjouit Lesia Key, employée depuis 1995.

Une nouvelle étude démontre le lien entre le glyphosate et les risques de cancer chez l'Homme



Plusieurs ONG environnementales européennes ont appelé jeudi à interdire le glyphosate après la publication d'une étude d'une ampleur sans précédent qui avère chez des souris un lien entre l'apparition de cancers et l'exposition à cet herbicide.

"Le glyphosate ne répond clairement pas aux exigences de sécurité du droit européen", a déclaré Angeliki Lysimachou, responsable scientifique de l'organisation Pan Europe, dans un communiqué commun avec l'ONG française Générations Futures.
Les ONG réagissent à la publication mardi, dans la revue Environmental Health, d'une étude établissant chez des rats un lien entre l'apparition de cancers, notamment des leucémies, et l'exposition à du glyphosate, soit pur, soit dans des formules commerciales comme le Roundup de Bayer. Cette étude apporte une pièce importante dans le débat autour des effets sur la santé du glyphosate, à nouveau autorisé depuis 2023 dans l'Union européenne (UE). En France, il est interdit à la vente pour un usage domestique, mais autorisé sous condition aux agriculteurs.

Le glyphosate, un débat enraciné en France

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime, via son Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), que le glyphosate est un cancérogène "probable", mais les agences sanitaires européennes jugent que le risque n'est pas "critique", des divergences qui s'expliquent en partie par le choix des études retenues.
Le travail publié mardi, réalisé sous l'égide du chercheur italien Daniele Mandrioli, a pour spécificité d'avoir été mené sur un grand nombre d'animaux - plusieurs centaines - et en choisissant un niveau d'exposition qui correspond à celui jugé sans risque avéré par les autorités européennes.
À ces niveaux, "le glyphosate et les herbicides à base de glyphosate [...] ont causé une hausse, proportionnée à la dose donnée, des tumeurs malignes et bénignes chez des rats des deux sexes", concluent les chercheurs. Ces résultats ne permettent pas de conclure sur la cancérogénicité chez l'humain, mais les chercheurs estiment qu'ils concordent avec des études épidémiologiques ayant établi une corrélation dans la vie réelle entre l'exposition au glyphosate et l'apparition de cancers.
En France, ce débat s'inscrit dans un contexte où le président Emmanuel Macron, initialement favorable à une interdiction du glyphosate avant d'assouplir sa position, s'est justifié mardi de ce choix, en pointant la difficulté à "trouver [un] substitut".
Le glyphosate reste actuellement très utilisé dans le monde, mais Bayer, exposé à de nombreux litiges coûteux autour de cet herbicide, a publiquement douté de son avenir commercial au printemps.

L'Irlande mise davantage sur les tourbières pour lutter contre le dérèglement climatique



LE RÔLE des sols tourbeux dans la lutte contre le dérèglement climatique est à double tranchant. Pour s'assurer qu'ils capteront toujours plus de carbone, l'Irlande intensifie ses opérations de cartographie pour identifier et protéger ces écosystèmes.
Des chercheurs irlandais ont développé une technologie pour localiser avec une précision inédite les tourbières, une avancée qui pourrait s'avérer cruciale pour protéger et restaurer ces écosystèmes humides représentant un enjeu clé dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Les tourbières sont des puits de carbone

Au moins 20 % de la surface terrestre de l'Irlande est composée de sol tourbeux, selon Eve Daly, géophysicienne à l'université de Galway, qui a co-dirigé le projet.
"Les sols des tourbières contiennent des quantités de carbone comparables à celles des forêts tropicales", souligne-t-elle.
"Une cartographie plus précise peut permettre de prendre de meilleures décisions en matière de gestion des terres et d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre", explique-t-elle à l'AFP.
Lorsque les sols tourbeux sont gorgés d'eau, ils piègent le carbone. Mais lorsque l'eau est retirée, par exemple par drainage, ils émettent du CO2, gaz à effet de serre largement responsable du réchauffement climatique.
La technique de cartographie de l'équipe de chercheurs est fondée sur des mesures de rayonnement gamma effectuées par un capteur radiométrique embarqué à bord d'un avion qui survole l'Irlande à basse altitude depuis une dizaine d'années dans le cadre d'une étude géophysique aérienne financée par l'État.
"Toutes les roches et les différents types de sols émettent un certain niveau de radiation naturelle, ce qui n'est pas le cas de la tourbe, qui est pleine de matière organique", explique Eve Daly, en se tenant debout sur une tourbière dans le comté d'Offaly, dans le centre de l'Irlande.
Cela a permis aux chercheurs d'identifier pour la première fois des "zones de transition" - généralement cachées sous les forêts et les prairies - où le sol passe de la tourbe à une matière minérale.
Selon Eve Daly, la surface des sols irlandais considérés comme "tourbeux" a ainsi augmenté de près de 30 % à la suite de ces travaux de recherche.

Les résultats sont encourageants mais le temps presse

Près de 80 % de l'Irlande a désormais été cartographié, fournissant des informations détaillées sur les limites géographiques de ses tourbières, selon le coresponsable du projet, Dave O'Leary.

"L'Irlande est à l'avant-garde de la recherche sur la cartographie des tourbières", affirme-t-il.
Les tourbières irlandaises se concentrent principalement dans les régions centrales du pays.
L'utilisation des terres, notamment avec l'agriculture et l'assèchement des tourbières, est l'une des principales sources d'émissions de CO2 de l'Irlande. Cela pourrait empêcher le pays d'atteindre l'objectif climatique fixé par l'UE de réduction des émissions de plus de 50 % d'ici à 2030.
Selon un rapport indépendant récent, l'Irlande risque une amende de près de 30 milliards d'euros si elle n'atteint pas cet objectif. Ses auteurs recommandent la restauration - et la réhumidification - de milliers d'hectares de tourbières afin de contribuer à une réduction "massive" des émissions.
La dégradation des tourbières cause environ 5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, souligne aussi Triven Koganti, expert en agroécologie à l'université d'Aarhus au Danemark.
"Une évaluation précise" des limites des tourbières "est nécessaire dans le cadre des initiatives mondiales actuelles visant à restaurer" ces écosystèmes, estime-t-il, jugeant que ces travaux de recherche irlandais "jouent un rôle important dans cette démarche".



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Comment bien dormir avec un rhume ?

Difficile de bien dormir quand on a un rhume, qu'on tousse et qu'on a le nez qui coule. Voici les astuces de notre médecin du sommeil pour bien respirer et passer une nuit reposante.

BIEN-ÊTRE

Paraît-il que le sommeil est le meilleur des remèdes quand on est malade ! Oui, à condition d'arriver à (bien) dormir. Lavage de nez, température de la chambre, dîner idéal... Voici les astuces du Dr Marc Rey, médecin du sommeil, pour bien dormir quand on a le rhume.

Comment bien dormir avec le nez bouché ?

► Nettoyer son nez avec un spray à l'eau de mer ou avec du sérum physiologique, si vous avec une congestion nasale due à un rhume, cela va permettre de désobstruer les voies nasales et de déboucher le nez.

► Se moucher avant de dormir, de façon lente et prolongée pour ne pas abîmer les cloisons nasales.

► Dormir en position inclinée plutôt qu'allongée : "Cela permet d'atténuer la pression sur les sinus, de faciliter le passage de l'air et de dégager les voies respiratoires". En pratique, on surélève sa tête, afin d'être dans une position un peu plus assise, avec le buste légèrement redressé. Pour cela, il convient d'utiliser un oreiller supplémentaire, particulièrement si vous avez les voies respiratoires encombrées.

► Utiliser un humidificateur à vapeur froide ou à défaut un bol d'eau posé sur le radiateur pour humidifier l'air. L'inhalation de quelques gouttes d'Huile essentielle d'Eucalyptus radié dans un bol d'eau chaude permet de décongestionner et de déboucher le nez. Attention, cette HE est contre-indiquée aux femmes enceintes de moins de 3 mois, aux enfants de moins de 7 ans et personnes asthmatiques et épileptiques.

Nez bouché la nuit : cause, ronflement, que faire ?

Motif de consultation fréquent, l'obstruction nasale nocturne nuit à la qualité du sommeil. Quelles sont les causes d'un nez bouché la nuit ? Quels sont les symptômes associés ? Que faire pour dormir convenablement ? Réponses et conseils du Dr Anne-Sophie Hue, ORL spécialisée en chirurgie cervico-faciale.

Comment bien dormir avec le nez qui coule ?

"Le fait de boire de l'eau tout au long de la journée permet d'éviter un dessèchement des muqueuses du nez. De manière générale, une bonne hydratation permet également de fluidifier les sécrétions (le mucus présent dans le nez), de les aider à s'écouler plus facilement", conseille notre interlocuteur.

"Un bon sommeil préserve notre système immunitaire et aide à mieux résister aux infections. En revanche, une dette de sommeil l'affaiblit ce qui favorise la contamination bactérienne ou virale"

Comment bien dormir quand on tousse ?

Un nez bouché la nuit favorise les ronflements et assèche la gorge, ce qui fait tousser. Le principal coupable : un air trop sec, qui dessèche les muqueuses du nez et du pharynx et qui favorise les quintes de toux, désagréables, primo pour soi-même et secundo pour la personne avec laquelle on dort. Pour humidifier l'air, il convient d'utiliser un humidificateur d'air à vapeur froide - car les modèles à vapeur chaude ont tendance à surchauffer la pièce - ou un bol d'eau bouillante près du radiateur. Par ailleurs, boire de l'eau permet de calmer les quintes de toux. Il est conseillé d'avoir une bouteille d'eau à portée de main pendant la nuit. Aussi, le fait de dormir avec la tête surélevée (sans pour autant dormir assis) permet de dégager les bronches. On peut par exemple empiler deux oreillers. Enfin, pensez à la cuillérée de miel dans une infusion ou un lait chaud, juste avant de dormir. Le miel a des vertus adoucissantes, cicatrisantes et réparatrices - grâce à ses antioxydants et au sucre qu'il contient - et qui permet de calmer la toux nocturne, particulièrement la toux sèche.

Quelle température pour bien dormir en cas de rhume ?

La température idéale pour dormir doit être inférieure autour de 18°C-19°C. "S'il fait trop chaud, vous allez transpirer et avoir encore plus froid. Mais aussi, cela favorise la prolifération des microbes !", poursuit-il. Mieux vaut mettre un pyjama épais en matière naturelle, coton ou soie, plutôt qu'en polyester qui, lui aussi, favorise la transpiration.

Aussi, le fait d'aérer sa chambre permet d'éliminer les microbes et d'éviter leur prolifération.

On conseille donc de renouveler et d'assainir l'air de la pièce dans laquelle on dort quotidiennement. Pour cela, on ouvre les fenêtres 10 minutes par jour été comme hiver, idéalement 5 minutes le matin et 5 minutes le soir, à un moment où il y a moins de circulation.

Que manger en cas de rhume ?

Quand on est malade, on a particulièrement besoin de faire le plein de vitamines et de minéraux, et on doit absolument continuer à s'alimenter (même si on n'a pas faim) donc on peut miser sur un dîner léger deux heures avant le coucher, avec :

Une soupe de légumes qui va réchauffer et apporter les nutriments parfaits pour le système immunitaire

Une portion de glucides lents (un peu de riz, un peu de vermicelles dans une soupe ou dans un bouillon, une tranche de pain complet).

Une portion de protéines maigres comme une tranche de filet de dinde, une tranche de jambon ou un œuf Un laitage maigre comme un yaourt ou un fromage type Carré frais© Un fruit ou une compote.

Que boire avant d'aller au lit ?

Côté boissons, l'alcool est évidemment à proscrire (on oublie donc le grog à base de rhum ou alors on réalise un grog sans alcool avec du citron (anti-infectieux), des clous de girofle (anti-inflammatoires), de la cannelle (antibactérienne) et du miel (antiseptique)). De même, on évite de boire du thé ou du café qui sont des excitants. On conseille plutôt de boire une tisane à base de thym, une plante connue pour purifier l'organisme, diminuer l'inflammation et calmer la toux, à base de romarin, connu pour décongestionner les voies respiratoires, ou à base de lavande qui dispose de vertus expectorantes et renforce le système immunitaire.

On peut ajouter à cette infusion une cuillère de miel de thym, antibactérien et anti-inflammatoire.

Pourquoi est-ce important de se supplémenter en vitamine D ?



LA VITAMINE D joue un rôle essentiel dans notre organisme. Elle contribue notamment au bon fonctionnement du système immunitaire et au maintien d'une ossature normale. C'est pourquoi il est nécessaire de ne pas en manquer.

La vitamine D, aussi appelée " vitamine du soleil " est produite par le corps lorsque la peau est exposée à la lumière du soleil. L'alimentation en apporte aussi. Cependant, des études ont montré que pour la majorité de la population, l'apport quotidien est insuffisant et nécessite une supplémentation pour obtenir le niveau recommandé dans l'organisme. Notre corps a un besoin de vitamine D quotidien constant entre 800 et 2 000 Unités Internationales (UI) par jour (1).

Compléter ses besoins quotidiens est particulièrement nécessaire à certaines périodes de la vie : pendant l'enfance et l'adolescence, à la ménopause et généralement après 50 ans pour tous. La supplémentation est également recommandée pour les personnes s'exposant très peu au soleil. Enfin, la vitamine D contribue de façon significative à la défense de nos cellules immunitaires. Le Professeur Cédric ANNWEILER du CHU d'Angers, précise que " l'ensemble de la population française serait à risque de déficit en vitamine D entre novembre et avril (versus mai - octobre). Une complémentation peut alors être proposée pendant cette période, et toute l'année chez certaines populations présentant des facteurs de risque de déficit en vitamine D ". Veiller à ses besoins en vitamine D durant l'hiver s'avère donc être particulièrement judicieux.

La vitamine D existe sous deux formes : la vitamine D2 et D3. La vitamine D3 se révèle être la plus efficace pour augmenter les concentrations sériques dans le sang. C'est aussi la forme la plus active biologiquement dans l'organisme.

IBSA Pharma, filiale française du groupe pharmaceutique IBSA basé en Suisse et spécialiste de l'innovation incrémentale, a mis au point la Vitamine D3 FilmTec® IBSA, un complément alimentaire à base de Vitamine D3 sous forme d'un film orodispersible ultra-fin. Cette forme galénique originale permet une prise très simple, pratique, sans eau. Une fois déposé sur la langue, quelques secondes suffisent pour que le film se dissolve.

Il permet de délivrer la juste dose, garantissant une sécurité de prise.

Le plus : l'arôme naturel d'orange qui diffuse un agréable goût fruité.

WILAYA DE CHLEF — **REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE POPULAIRE**
DAIRA D'ABOU EL HASSEN
COMMUNE DE TALASSA
Numéro identification fiscal : 02140177331

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 02 /2026

Le P/Apc de la Commune de Talassa , Lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N° 02/2026 pour réalisation de l'opération suivante: Aménagements Urbains A Travers La Commune De Talassa 4ème TR

Lot N°-01 : Aménagement Urbain Hay Ayachi mohamed 2ème tr
Lot N°-02 : Aménagement Urbain Hay Zaitoun Coté sud ouest talaasa
Lot N°-03 : Entretien et Réhabilitation de La Piste bouyazit 1ère tr

Tous les entreprises intéressées par cet offre ayant **qualification 03** et plus en **Travaux Public ou bâtiment** peuvent Retirer Le cahier des charges, contre la somme de 10.000.00 DA(pour chaque Lot) auprès du bureau d'équipement de la commune de Talassa, le délai de préparation des offres est fixé a 15 jours a compter de la première parution dans les quotidiens nationaux jusqu'à la date de dépôt des plis.

Les Plis Doivent être accompagnées des pièces suivantes :

DOSSIER DE CANDIDATURE

- déclaration de candidature complété, signé et paraphé par l'entreprise
- déclaration de probité complété, signé et paraphé par l'entreprise
- une copie de statut pour les sociétés
- droit de soumission
- Attestations des références professionnelles (préciser le numéro de marché (convention) et la date) pour les cinq dernières années (au moins un projet similaire) délivre par les maitres de l'ouvrage secteur public.
- La liste des moyens matériels destinés a l'exécution de marché complété, signé et paraphé par l'entreprise accompagnées par des cartes grises et des attestations d'assurances a compter de la date d'ouverture des plis et des factures d'achat auprès des établissement qualifier ou document justificatif et liste des engins immobile au procès-verbal(de la enregistrement ou auto expert judiciaire) ne dépasse pas une année de la date d'ouverture des plis .
- bilan financier paraphé par service d'impôt. (trois Dernière année 2022 ,2023,2024).
- Certificat de qualification et de classification.(activité principale **Travaux Public ou Bâtiment** catégorie 3ou Plus).
- La liste des moyens humains complété, signé et paraphé par l'entreprise + diplôme ingénieure ou master et technicien supérieur ou technicien ou licence dans le secteur avec des attestations d'affiliations d'intérêt de la sécurité sociale moins de 03 mois a la date d'ouverture des plis.

OFFRE TECHNIQUE

- déclaration a souscrire complété, signé et paraphé par l'entreprise.
- le cahier de charge (instructions pour les soumissionnaires + (exigences administratives-spéciales–commun) échéances les délais d'excitions signé et paraphé sur toutes les pages et la mention " lu et accordé " doit être mentionnée sur la dernière page .
- Programme de réalisation des travaux (planning des travaux).
- Mémoire technique justificatif signé et paraphé par l'entreprise.

OFFRE FINANCIERE :

- Lettre de soumission complété, signé et paraphé par l'entreprise
- Le détail quantitatifs et estimatifs complété, signé et paraphé par l'entreprise
- Bordereau des prix unitaire complété, signé et paraphé par l'entreprise

les offres seront Déposés au bureau du secrétariat de la commune De Talassa –wilaya de Chlef a trois enveloppes séparées dossier de candidature et offre technique et offre financière doivent être mises dans un quatrième enveloppe fermé portant la mention suivante :

« Appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N° 02/2026 (a ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres) » et l' intitulé de l'opération a l'enveloppe extérieur .Le dépôt des offres seront Déposés le dernier jour de préparation pour les offres de 8h00 a 11h00 , s'il coïncidé le jour de dépôt des offres avec vacances les depots seront dans le prochain jour de jours de travail.

La durée de validité des offres est fixée à (90) jours à compter du premier jour de dépôt des plis plus le délai de préparation des offres.

- Dernier jours de dépôt des plis sera le :.....avant 11H00mn.
- Ouverture des plis sera le :..... à 11H05mn.

L'ouverture des plis se fera en séance publique au siège de l'APC de Talassa (Les soumissionnaires sont invités à la séance).

Le Jeune Indépendant **du 02/04/2026 / ANEP 2631005845**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEN
SECRETARIAT GENERAL
N.I.F de l'université : 416020000130023

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/S.G/2026

PRESTATION DE GARDIENNAGE ET DE SECURITE AU PROFIT DE L'UNIVERSITE DE TLEMCEN

Conformément aux dispositions prévues aux articles 37,38, 39 et l'article 46 de la loi n°23-12 du 18 Mouharam 1445 correspondant au 05 aout 2023 fixant les **règles générales** aux marchés publics, l'université Abou Bekr-Belkaid de Tlemcen lance un avis d'appel d'offres national ouvert **avec exigence de capacité minimal** en vue les **Prestation de gardiennage et de sécurité au profit de l'Université de Tlemcen.**

N° Lot	Intitulé du lot	Chapitre
Unique	Prestation de gardiennage et de sécurité au profit de l'Université de Tlemcen	21-15/11

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges au siège de la **sous direction des moyens généraux et maintenance étage 06 du Rectorat de l'Université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen nouveau Pôle Mansourah Tlemcen,** contre le paiement de la somme de **Quatre Mille dinars (4000 DA) auprès de l'agent comptable de l'Université.**

Les offres doivent parvenir comme suit :

- La 1ère enveloppe contiendra le dossier de candidature indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature ».
- La 2éme enveloppe contiendra l'offre technique indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Offre technique ».
- La 3ème enveloppe contiendra l'offre financière indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Offre Financière ».
- Les Trois (03) enveloppes seront mises dans une enveloppe extérieure qui sera anonyme et comportera seulement l'indication de l'offre, l'adresse et la mention « À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres» :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimal
N°01/ S.G /2026
Prestation de gardiennage et de sécurité au profit de l'Université de Tlemcen
« À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

***Documents constituant l'offre :**

Conformément aux dispositions de la loi n°23-12 du 18 Mouharam 1445 correspondant au 05 aout 2023 fixant les règles générales aux marchés publics, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » et la mention « Appel d'offres n°...01. Et l'objet de l'appel d'offres ».

1- Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature ;
- Une déclaration de probité ;
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager la société ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

A l'appui de ces documents, l'offre de candidature devra aussi comporter un dossier administratif composé des documents suivants :

- Registre de commerce électronique comportant le code relatif à l'activité objet de l'offre du soumissionnaire.
- Numéro d'identification fiscale « NIF »
- Attestation bancaire pour le « RIB »
- Casier judiciaire en cours de validité.
- Mise à jour CASNOS en cours de validité.
- Extrait de rôles apuré et actualisé ou un échéancier de paiement avec la mention « ne figure pas sur le fichier national des fraudeurs ».
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux (Art29 loi de finances 2009).
- Agrément et certificat de qualité.

2- L'offre technique contient :

- La déclaration à souscrire.
- Le présent cahier des charges dument renseigné, paraphé et signé et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et approuvé ».
- Tout documents permettant l'évaluation de l'offre technique tels que, descriptifs techniques, catalogues ou mémoires techniques justificatifs de la qualité et des caractéristiques techniques des équipements proposés.
- Proposition de formation pour les utilisateurs, (durée et consistance de la formation).

Capacités financières :

- Bilans des trois dernières années.
- Références bancaires.

Capacités professionnelles :

- Moyens humains : mise à jour délivrée par la CNAS et en cours de validité.
- Moyens matériel : liste des matériels de la société établie par un organe ou agent habilité.

3- L'offre Financière contient :

- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires
- Le détail quantitatif et estimatif

* **Validité des offres :** Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de dépôt des offres.

* **La durée de préparation des offres :**
La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse.

* **La date de remise des offres :**
La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard 12h00 mn.

* **Ouverture des plis :**
Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de préparation des offres à 14h00 mn et ce à l'adresse ci-dessus indiquée, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la séance d'ouverture des plis est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 02/04/2026 / ANEP 2631005848**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA D'ABOU EL HASSEN
COMMUNE DE TALASSA
Numéro identification fiscal : 02140177331

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 03 /2026

Le P/Apc de la Commune de Talassa, Lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N° 03/2026 pour réalisation l' opération suivante: Aménagements Urbains A Travers La Commune De Talassa 5 ème TR

Lot N°-01 : Aménagement Urbain Hay bouazza Abdallah centre 1ère tr
Lot N°-02 : Entretien et Réhabilitation de La Piste Haouasnia 3 ème tr
Lot N°-03 : Aménagement et Revêtement Des Pistes Boukate Boughirat 3 ème tr
Lot N°-04 : Aménagement Urbain Hay ben badis 2ème tr

Tous les entreprises intéressées par cet offre ayant **qualification 03** et plus en **Travaux Public ou bâtiment** peuvent Retirer Le cahier des charges, contre la somme de 10.000.00 DA(pour chaque Lot) auprès du bureau d'équipement de la commune de Talassa, le délai de préparation des offres est fixé a 15 jours a compter de la première parution dans les quotidiens nationaux jusqu'à la date de dépôt des plis.

Les Plis Doivent être accompagnées des pièces suivantes :

DOSSIER DE CANDIDATURE

- déclaration de candidature complété, signé et paraphé par l'entreprise
- déclaration de probité complété, signé et paraphé par l'entreprise
- une copie de statut pour les sociétés
- droit de soumission
- Attestations des références professionnelles (préciser le numéro de marché et la date pour les cinq dernière année (au moins un projet similaire) délivre par les maitres de l'ouvrage secteur public.
- La liste des moyens matériels destinés a l'exécution de marché complété, signé et paraphé par l'entreprise accompagnées par des cartes grises et des attestations d'assurances a compter de la date d'ouverture des plis et des factures d'achat auprès des établissement qualifier ou document justificatif et liste des engins immobile au procés verbal(de la enregistrement ou auto expert judiciaire) ne dépasse pas une année de la date d'ouverture des plis .
- bilan financier paraphé par service d'impôt. (trois Dernière année 2022 ,2023,2024 Certificat de qualification et de classification.(activité principale **Travaux Public ou Bâtiment** catégorie 3 ou Plus).
- La liste des moyens humains complété, signé et paraphé par l'entreprise + diplôme ingénieure ou master et technicien supérieur ou technicien ou licence dans le secteur avec des attestations d'affiliations d'intérêt de la sécurité sociale moins de 03 mois a la date d'ouverture des plis.

OFFRE TECHNIQUE

- déclaration a souscrire complété, signé et paraphé par l'entreprise.
- le cahier de charge (instructions pour les soumissionnaires + (exigences administratives-spéciales–commun) échéances les délais d'excitions signé et paraphé sur toutes les pages et la mention " lu et accordé " doit être mentionnée sur la dernière page .
- Programme de réalisation des travaux (planning des travaux).
- Mémoire technique justificatif signé et paraphé par l'entreprise.

OFFRE FINANCIERE :

- Lettre de soumission complété, signé et paraphé par l'entreprise
- Le détail quantitatif et estimatif complété, signé et paraphé par l'entreprise
- Bordereau des prix unitaire complété, signé et paraphé par l'entreprise

les offres seront Déposés au bureau du secrétariat de la commune De Talassa –wilaya de Chlef a trois enveloppes séparées dossier de candidature et offre technique et offre financière doivent être mises dans un quatrième enveloppe fermé portant la mention suivante :

« Appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N° 03/2026 (a ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres) » et l' intitulé de l'opération a l'enveloppe extérieur .Le dépôt des offres seront Déposés le dernier jour de préparation pour les offres de 8h00 a 11h00 , s'il coïncidé le jour de dépôt des offres avec vacances les depots seront dans le prochain jour de jours de travail.

La durée de validité des offres est fixée à (90) jours à compter du premier jour de dépôt des plis plus le délai de préparation des offres.

- Dernier jours de dépôt des plis sera le :.....avant 11H00mn.
- Ouverture des plis sera le :..... à 11H05mn.

L'ouverture des plis se fera en séance publique au siège de l'APC de Talassa (Les soumissionnaires sont invités à la séance).

Le Jeune Indépendant **du 02/04/2026 / ANEP 2631005864**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCEN
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

NIF : 4130 0200 00 13 079

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 09 /DAL/2026

Dans le cadre de l'opération **N° :** *N.1.007.029.01.4813.000.013.08.001* intitulée « **ETUDE ET REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN SIEGE D'INSPECTION DIVISIONNAIRE DES DOUANES A TLEMCEN»**. La Wilaya de Tlemcen -Direction de l'Administration Locale lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales conformément aux dispositions des articles 37, 38 et 39 (alinéa 2) de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics , au niveau du projet : **« Equipement D'un Siège D'inspection Divisionnaire De Douanes A TLEMCEN» En Lots Séparée:**

Lot n° 08 : Système De Vidéosurveillance
Lot n° 09 : Complément Du Lot Téléphone Et Réseaux Informatique

Les entreprises publiques ou privés qualifiées intéressées, par le présent avis et qui répondent aux conditions d'éligibilité cité dans l'article 04 du cahier des charges modificatif N°13/DAL/2026, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Tlemcen « Bd pasteur siège wilaya ».

1- DOSSIER DE CANDIDATURE: (voir cahier des charges)
2- OFFRE TECHNIQUE: (voir cahier des charges)
3 –OFFRE FINANCIERE: (voir cahier des charges)

NB : Il est exigé des documents originaux, que pour l'attributaire du marché public.
Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché et ce conformément aux dispositions des articles 69 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics & 12 du cahier des charges (Instruction aux soumissionnaires).

Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres à 12 heures, au niveau de la direction de l'Administration Locale,« Boulevard pasteur siège de la wilaya Tlemcen ».

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des trois enveloppes **séparées et cachetées**, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention.

- L'ENVELOPPE EXTERIEURE, NE DOIT COMPORTER QUE LES MENTIONS SUIVANTES :
« A ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 09 D.A.L/2026
« Equipement D'un Siège D'inspection Divisionnaire De Douanes A TLEMCEN »
En Lots Séparée: Lot 08-09

Le délai de préparation des offres est fixé à QUINZE (15) jours, à compter de la première parution, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics.

LES OFFRES DEPOSEES APRES L'EXPIRATION DU DELAI FIXE SERONT REJETEES.

Les soumissionnaires, resteront engager par leurs offres, pour une durée **de 90 jours**, à partir de la date de dépôt des offres augmenté de la durée de préparation des offres.

La séance d'ouverture des plis du dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière se feia en séance publique et tenante, le dernier jour, correspondant à la date de dépôt des offres, à 14 heures 00 mn. Les soumissionnaires, sont cordialement invités à y assister.

Le Jeune Indépendant **du 02/04/2026 / ANEP 2631005866**

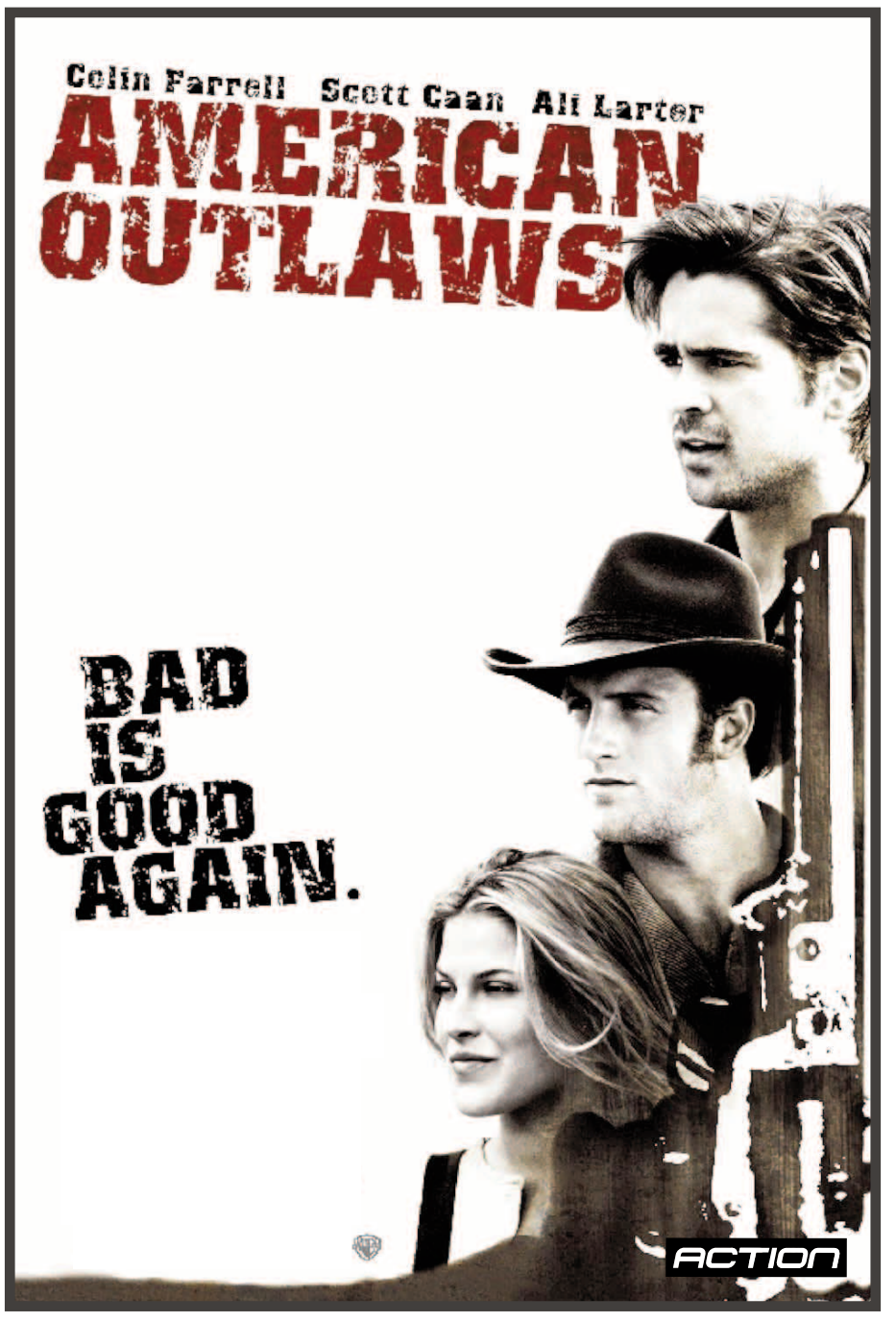












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Comédie France - 2024 — TF1
Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?

21h00 Magazine d'information - 2026 — France 2
Envoyé spécial

21h00 Jeu — 6ter
La roue de la fortune célébrités

21h00 Série d'action - Grande-Bretagne 2025 — CANAL+
Gangs of London

21h25 Divertissement — W9
France
Y'a que la vérité qui compte

20h55 Western — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - France 2014
The Homesman

21h05 Téléréalité — 6ter
France
C'est du propre !

21h00 Comédie France - 2011 — CINE+ PREMIER
Les Tuche

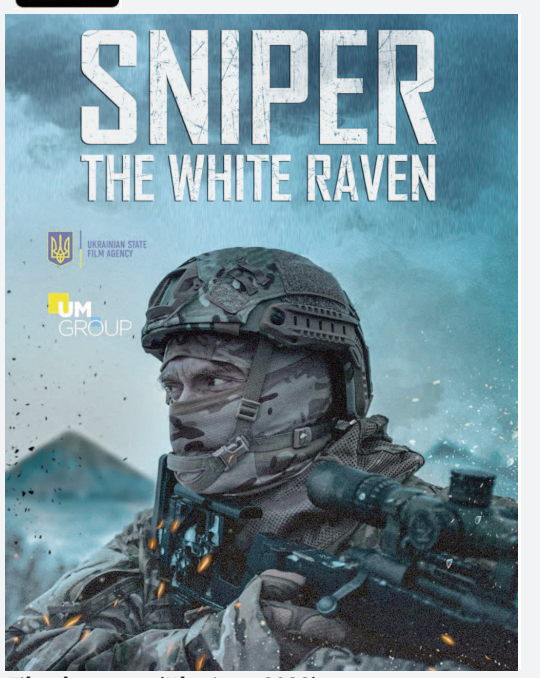
21h00 Rugby : Pro D2 Saison 2025 — CANAL+ SPORT
Grenoble / Valence Romans

21h00 Comédie - France 2025 — CINE+ CINEMA
Une place pour Pierrot

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2009
Incognito

21h15 Film de science-fiction — TMC
Etats-Unis - 2004
Edge of Tomorrow

21h00 la chaine ACTION



Film de guerre (Ukraine - 2022)

Sniper : Le corbeau blanc

Dans la paisible campagne ukrainienne, Mykola Voronenko (Pavel Aldoshin), un professeur de physique idéaliste et pacifiste, coule des jours heureux aux côtés de sa femme Nastya (Maryna Koshkina), enceinte de leur premier enfant. Cependant, l'harmonie de leur existence est brutalement interrompue en 2014 avec l'éclatement du conflit entre le gouvernement ukrainien et les séparatistes pro-russes dans le Donbass.

22h40

Western (Etats-Unis - 2001)

American Outlaws

De retour dans leur Missouri natal après les tumultes de la guerre de Sécession, Jesse James (Colin Farrell), son frère Frank (Scott Caan) et leurs cousins Cole (Gabriel Macht) et Jim Younger (Gregory Smith) se retrouvent confrontés à une réalité dévastatrice. Le baron Thaddeus Rains (Timothy Dalton), avide de pouvoir, a profité de leur absence pour s'emparer des terres de leurs familles et imposer la construction d'un chemin de fer. Loin de rester inactifs, les hors-la-loi décident de se venger lorsque Rains engage les redoutables agents de l'agence Pinkerton, qui ne reculent devant rien, allant jusqu'à brûler les fermes et à causer la mort de la mère de Jesse et Frank.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:37	12:33	16:07	18:52	20:18
CONSTANTINE	04:43	12:37	16:12	18:56	20:22
ALGER	04:57	12:51	16:26	19:10	20:35
OUARGLA	04:56	12:42	16:15	18:59	20:19
CHLEF	05:04	12:58	16:33	19:17	20:42
MOSTAGANEM	05:09	13:03	16:37	19:22	20:47
ORAN	05:13	13:06	16:40	19:25	20:50

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8456 — JEUDI 2 AVRIL 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	15°	9°
Oran	17°	10°
Constantine	9°	2°
Ouargla	22°	8°

AADL 3

LES RECOURS TRANCHÉS

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé la publication des résultats de l'examen des recours introduits par les souscripteurs au programme de location-vente AADL 3. Les souscripteurs déclarés bénéficiaires sont invités à procéder au paiement du premier versement correspondant à 50 % de la première tranche. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier soir, un communiqué de l'Agence.

Les souscripteurs ayant introduit un recours peuvent consulter la plateforme de l'AADL pour savoir s'ils ont été retenus. S'agissant du paiement, le montant global de la première tranche a été fixé à 343 000 DA pour les logements de trois pièces (F3) et à 431 500 DA pour ceux de quatre pièces (F4). Ce montant est payable en deux versements, convient-il de le rappeler, conformément aux modalités financières adoptées dans le cadre du programme de location-vente AADL 3.

Dans une démarche de modernisation numérique et de simplification des procédures administratives, l'Agence a mis en place trois solutions numériques permettant aux souscripteurs d'effectuer leurs paiements en ligne. Il s'agit des applications «Baridi Mob», «Baridi Web», ainsi que de la plateforme électronique officielle de l'AADL (www.aadl.dz).



Simplification des procédures administratives.

Ces portails digitaux sont accessibles aussi bien depuis les smartphones que les ordinateurs, facilitant les démarches pour les bénéficiaires sans nécessité de déplacement. L'AADL a expliqué, à travers trois vidéos explicatives publiées sur sa page Facebook officielle, que la première étape consiste à accéder à ces espaces numériques avant de suivre attentivement les instructions détaillées dans le guide vidéo. En suivant les différentes étapes démonstratives, les souscripteurs peuvent procéder au paiement des 50 % de la première tranche à l'aide de cartes monétiques, notamment la carte Edahabia ou la carte interbancaire (CIB). Les vidéos explicatives insistent sur le fait de vérifier soigneusement l'ensemble des données personnelles introduites, notamment le nom, le prénom et les autres informations administratives. Cette mesure de précaution vise à éviter toute erreur susceptible de perturber le bon déroulement de la procédure et à garantir la fluidité des opérations dans les étapes ultérieures. Une fois la transaction finalisée, un reçu de paiement est automatiquement généré. Celui-ci contient toutes les informations relatives à l'opération, dont la date et le mode de paiement utilisés. Les souscripteurs peuvent imprimer ce document, le télécharger ou encore l'envoyer à leurs adresses électroniques, en vue de conserver une preuve attestant de l'accomplissement de cette phase avec succès. L'Agence a, par ailleurs, rappelé que le numéro vert 3040 demeure opérationnel pour répondre aux questions et préoccupations des souscripteurs liées au programme AADL 3 et accompagner les usagers tout au long des démarches engagées.*À cette occasion, il convient de souligner que l'AADL a récemment annoncé une nouvelle mesure concernant certains souscripteurs du programme AADL 3. Les personnes ayant deux enfants ou plus au moment de leur inscription peuvent désormais procéder à la modification du type de logement demandé. Les souscripteurs concernés avaient donc eu la possibilité d'introduire une demande de changement de typologie, en passant d'un logement de type F3 à un logement de type F4.

Khalil Aouir

INTEMPERIES

La neige paralyse plusieurs axes routiers et isole sept wilayas

UN ÉPISODE hivernal intense continue de perturber le quotidien de nombreuses régions du pays. D'importantes chutes de neige ont entraîné la fermeture de plusieurs routes nationales et de wilaya, compliquant fortement la circulation et isolant partiellement certaines localités.

Les fortes précipitations neigeuses enregistrées ces dernières heures dans les wilayas de l'intérieur ont provoqué d'importantes perturbations sur le réseau routier. Selon les services de la Gendarmerie nationale, plusieurs axes stratégiques ont été fermés à la circulation en raison de l'accumulation de neige, notamment dans les régions montagneuses.

Les wilayas de Tizi Ouzou et de Bouira figurent parmi les plus impactées. À Tizi Ouzou, plusieurs routes nationales reliant la wilaya à Bouira ont été coupées. Il s'agit notamment des RN 15, RN 33 et RN 30, fermées respectivement au niveau de Fadj Tirourda (Iferhounène), Assoul (Aït Boumahdi) et Tizi N'Kouilal (Iboudrarène).

La route wilayale n°253, reliant Béjaïa à Tizi Ouzou via le col de Chellata, est également impraticable.

Même constat du côté de Bouira, où plusieurs axes majeurs sont paralysés. La RN 15 est fermée à hauteur de Col Tirourda (Aghbalou), tandis que la RN 30 est coupée au niveau de Saharidj. La RN 33 est également concernée, notamment dans les zones de Lakoukar (Bechloul) et de Tikjda (El Asnam), fortement touchées par les accumulations de neige.

Les perturbations ne se limitent pas à ces deux wilayas. À M'sila, la route wilayale n°02 reliant la wilaya à Bordj Bou Arréridj est fermée au niveau de Ouled Mansour (Maadid). À Bordj Bou Arréridj, plusieurs axes sont également impactés, notamment la RN 76 reliant Sétif, coupée à hauteur de Guenzet. Les routes wilayales n°43 (Jaafra–El Kolla) et n°42 (Taglait–Ghilassa) sont elles aussi fermées en raison des importantes chutes de neige. Dans la wilaya de Souk Ahras, la situation reste préoccupante. La RN 82 reliant Souk Ahras à El Tarf est fermée au niveau d'Ouled Idriss, tout comme la RN 20 entre Ouled Idriss et Aïn Zana.

À Blida, la route wilayale n°110 reliant Blida à Tipasa est impraticable au niveau de Ben Hamdane (Ben Khelil), non pas à cause de la neige, mais en raison de la montée des eaux.

Face à cette situation, les services de la Gendarmerie nationale appellent les usagers de la route à faire preuve de vigilance. Plusieurs axes demeurent difficilement praticables, et les automobilistes sont invités à éviter tout déplacement non sauf en cas de nécessité.

Cet épisode rappelle, une fois de plus, la vulnérabilité de certaines régions face aux aléas climatiques, notamment en période hivernale, où neige et intempéries continuent de mettre à rude épreuve les infrastructures routières et la mobilité des citoyens.

Lynda Louifi

ORAN

Arrestation d'un dangereux narcotrafiquant

LES ÉLÉMENTS de la 1re sûreté urbaine d'Oran ont saisi 1,6 kg de résine de cannabis lors d'une opération coup de poing menée la semaine dernière.

Ce coup de filet, réalisé en coordination avec le Parquet, a permis de neutraliser un dangereux narcotrafiquant qui activait au sein d'un réseau criminel organisé, mettant ainsi fin à un trafic qui empoisonnait le secteur, a indiqué hier un communiqué de la sûreté de wilaya. L'enquête a été déclenchée suite à l'exploitation minutieuse de renseignements collectés sur le terrain. Ces informations faisaient état des agissements suspects d'un individu au niveau du secteur de compétence de la 1re sûreté urbaine. Les investigations poussées, menées par les enquêteurs en étroite collaboration avec le procureur de la République près le tribunal d'Oran, ont rapidement permis de localiser avec précision le repaire du suspect. Lors de la perquisition du domicile du mis en cause, les policiers ont découvert la drogue soigneusement dissimulée sous forme de 17 plaquettes prêtes à la vente.

Outre la quantité de 1,643 kg de kif traité, l'inventaire des saisies révèle également un arsenal destiné à l'intimidation et à la protection du trafic : plusieurs armes blanches de différentes tailles ainsi qu'un taser (shocker électrique). Une fois les procédures légales parachevées, le prévenu a été présenté devant les instances judiciaires compétentes. Il a été placé sous mandat de dépôt pour détention et commercialisation de stupéfiants dans le cadre d'une bande criminelle organisée.

Cette action témoigne de l'engagement de la Sûreté de wilaya à lutter sans relâche contre la propagation des stupéfiants afin de protéger la santé et la tranquillité des citoyens.

Brahim Mazi

BILAN HEBDOMADAIRE DE L'ANP

Reddition d'un terroriste et arrestation de six éléments de soutien

UN TERRORISTE armé s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et 6 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations à travers le territoire national, durant la période allant du 25 au 31 mars 2026, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP. «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 25 au 31 mars 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et «grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé «B.A» dit «El-Cherif» s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et divers effets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 6 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays», des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 34 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 2 quintaux et 86 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 51.772 comprimés psychotropes ont été saisis». «A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Illizi et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté 771 individus et saisi 29 véhicules, 196 groupes électrogènes, 110 marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite», ajoute le bilan. De même, «18 autres individus ont été appréhendés et 2 fusils à lunette, un pistolet mitrailleur, un fusil de chasse, 32.415 litres de carburants, 65 quintaux de tabacs et 22 tonnes de denrées alimentaires destinés à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes». Par ailleurs, «577 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclu le bilan opérationnel de l'ANP.

S. N.